

Les Annonces sont reçues
au bureau du Journal -

Compte courant postal 665

Téléphone 5-64

LE SOLEIL D'Auvergne

Hebdomadaire d'Action Nationale

Directeur : JEAN VISSOUZE

Rédaction et Administration :

25, Rue Gaultier-de-Biauzat, CLERMONT-FERRAND

ABONNEMENTS

Puy-de-Dôme et Départements limitrophes. 10 fr. par an
Autres Départements 12 —

UN PLAIDOYER POUR LE BLOC NATIONAL

L'article de notre collaborateur, Julien Déat, paru à cette place il y a quinze jours sous le titre « La Fédération Bardoux fourbit ses armes », nous a valu la lettre suivante, que nous publions sans en supprimer un mot :

Lettre ouverte à M. Julien Déat :

Monsieur,

Votre article de dimanche dernier, si fortement nourri des doctrines et de la terminologie de l'Action Française, est une charge terrible contre la Fédération Bardoux. Et je ne puis vous cacher que j'aurais préféré qu'il ne fut point écrit !

En tirant, comme vous l'avez fait, à boulets rouges, sur des amis, ne risquons-nous pas de paralyser nos moyens d'action et de résistance ? Et qui triomphera finalement de nos discordes, sinon l'adversaire ? Et quelle cause sortira plus affaiblie encore de ces divisions fraternelles, sinon celle du Patriotisme ?

Je vous l'accorde, Monsieur, et je le déplore autant que vous même : le Bloc national a été inférieur à sa tâche, il a très incomplètement répondu aux espérances mises en ses vertus, il s'est contenté de régner au lieu de gouverner, se laissant rouler par des maîtres qu'il n'avait point choisis et dont il consentit à subir toutes les directives.

Mais songez, Monsieur, à cet agrégat de forces disparates dont était composé le Bloc national et où les éléments véritablement conservateurs et nationaux ne représentaient qu'une minorité. Songez à l'inexpérience politique de tous ces braves gens, venus des tranchées, et perdus dans les intrigues et chinoïseries d'une vie parlementaire, si nouvelle pour eux. Songez à l'ambiance délétère où vinrent s'épanouir leurs illusions personnelles et leurs beaux rêves de redressement national. Aucun chef pour leur montrer la voie et les conduire à la victoire !

et se laisserait conduire par eux à l'abattoir. »

Ce n'est pas mon avis. L'expérience instruit les hommes. Et il faudrait désespérer du bon sens, même en France, si des hommes comme MM. Bardoux, Blatin et même le sympathique Trincard-Moyat, vainqueurs en 1928 allaient de nouveau se ranger stupidement sous le joug des Briand et des Steeg.

Ces Messieurs, je veux parler de mes compatriotes et non de leurs idoles, sont des hommes d'ordre, ils sont d'ailleurs trop intelligents pour ne pas reconnaître que la France ne sera jamais sauvée par le suffrage universel. Ils doivent aussi constater, comme nous, la faillite actuelle du libéralisme. Le vent souffle aujourd'hui sur les doctrines d'autorité. Ce que le pays demande, c'est une action énergique exercée par des hommes forts et compétents et non par des faiseurs et des discoureurs. Mais parce que les instruments qui peuvent aider au salut sont défectueux, n'est-il point permis de les utiliser et d'en tirer le meilleur parti possible, au lieu de les abandonner à l'adversaire ?

Ils seraient mieux placés, diriez-vous, entre des mains plus vaillantes. Mais trouvez ces héros de l'ordre nouveau. Et jusqu'au jour où vous aurez fait cette précieuse découverte, permettez, Monsieur, aux gens de bonne volonté, soucieux de mettre un terme aux folies du Cartel, de se servir des hommes honnêtes et bons, si lamentables soient-ils à vos yeux, qu'ils ont sous la main, et d'en appeler, avec eux, aux retours de fortune du suffrage universel.

C'est la vieille théorie de la conduite à tenir entre deux maux. La plus vulgaire sagesse commande de choisir le moindre, si peu brillant que soit le résultat de vos efforts.

Le sourire de M. Bardoux à M. Briand, qui a motivé vos sévérités contre le Président de la Fédération li-

française avec une sûreté infailible. De si loin que le vent lui apporte ce fumet abhorré, le républicain modéré renifle et dresse l'oreille. Mais si, narine gauche, obstruée en permanence, commet les plus lourdes confusions et prend volontiers un radical et rupture de Comité — tel M. Bardoux, ex-candidat du *Moniteur* et grand admirateur des lois laïques — pour un type représentatif de ce Bloc National que M. Bardoux a combattu jusqu'au jour où il a jugé utile de s'en instituer le chef.

La narine gauche commet une fâcheuse méprise. Mais la droite ne s'est pas trompée. Il y a bien les doctrines et la terminologie de l'Action Française dans mes critiques. Il y a plus ; il y a ma fois profonde dans la force et dans l'avenir de cette puissante organisation. M. des Planches ne se plaindra pas que je mette un masque !

C'est ce qui me permet de lui dire toute la saveur que j'ai trouvée à ce rappel à la discipline patriotique qu'il croit devoir m'adresser.

Mes attaques contre la Fédération Bardoux vont favoriser l'adversaire, dit-il ? Il conviendrait de faire front contre l'ennemi commun ? Excellent langage ! Mais ce n'est pas à nous qu'il faut le tenir, Monsieur ! C'est à vos amis libéraux de l'*Echo de Paris* et de la *Revue des Deux-Mondes* qui concentrèrent, il y a dix-neuf mois, tous leurs efforts contre les listes que l'Action Française présentait à Paris et qui réussirent à les faire échouer. C'est à vos amis libéraux du Maine-et-Loire qui ne craignirent pas, en 1925, de faire alliance avec les Loges maçonniques, sous l'égide du Juif Schrameck, pour faire échec à la candidature sénatoriale de Léon Daudet !

Admirable inconscience de ce parti ! Qu'un royaliste se permette de briguer un mandat, il n'est pas de félonie que les libéraux n'emploieront pour lui barrer la route. Qu'il manifeste à l'égard du libéralisme républicain quelque indépendance de langage, ils le rappelleront aussitôt à la

pour eux !

Qu'est-ce que la République ? C'est une bagarre permanente. C'est la ruée des partis politiques autour de l'assiette au beurre. C'est une mêlée furieuse où le succès appartient, comme dans toutes les mêlées, au plus violent ; au plus perfide, au plus immoral. Les sentiments évangéliques n'y ont point cours. Je le déplore, mais c'est ainsi !

La République ce n'est pas Saint-Vincent-de-Paul se penchant sur les misères humaines : c'est Alexandre Varenne se faisant attribuer une vicroyauté coloniale à cause du traitement fastueux qu'elle comporte.

La République ce n'est pas François Ier faisant pendre un ministre prévaricateur ou Louis XIV jetant un financier à la Bastille pour opulence exagérée : c'est la Haute-Banque faisant l'opinion à son gré par les journaux qu'elle entretient et donnant des ordres aux ministres comme au dernier des valets de pied.

La République, ce n'est pas un bosquet où l'on roucoule l'idylle. C'est un lupanar où l'on se bat. C'est une mise à sac en règle où chacun se sert suivant sa ruse, suivant sa force, suivant sa science de la rapine.

M. des Planches et ses amis modérés prétendent entrer dans le bouge et prendre part à la « belotte » avec des sentiments de premiers communiant. C'est une erreur : la partie se joue le couteau sous la table !

Voilà pourquoi les modérés sont exclus à vie de la République. L'histoire de la République depuis cinquante-quatre ans, n'a été qu'une longue victoire des partis de gauche. Les républicains patriotes ont bien pu remporter quelques succès partiels, voire devenir majorité à certaines heures. Leur pouvoir n'a jamais duré, parce qu'il n'était pas viable, parce qu'il était contraire à la nature des choses.

Cela, les républicains comme M. des Planches, le sentent plus ou moins nettement. Mais ils s'y résignent :

— Entre deux maux, il faut choisir le moindre, écrit mon correspondant. Non ! cher contradicteur ! Il faut réprimer le demi-mal comme le mal complet pour le bien. Le bien n'est à

Il est vrai que M. Nitti fut un des politiciens scélérats qui s'efforcèrent, avec l'exécration Wilson, d'annihiler la victoire pacificatrice. Il mena son pays à l'extrême bord de l'abîme bolcheviste.

Aussi, quand Mussolini et ses fascistes sauvèrent l'Italie, M. Nitti fut-il justement bâtonné. Il a conservé un cuisant souvenir de ses dévotions forcées à la madone du « manganelli ». (Les « manganelli » sont de grosses cannes que les fascistes utilisent pour ranimer le sentiment national).

M. F. Nitti écrit :

« Tous les moyens de destruction ont été employés pendant la guerre : de même que les gaz asphyxiants furent employés pour empoisonner les corps, tous les mensonges furent employés longuement pour empoisonner les esprits. »

Exemple : Les peuples alliés osent déclarer les Allemands « seuls responsables de la guerre, ils leur reprochent d'avoir violé la Belgique, d'avoir inventé la campagne des sous-marins et d'avoir commis toute une série d'actes de cruauté ».

Horresco referens ! Car il est évident, n'est-ce pas ? que la Belgique perverse s'est violée elle-même et que le *Lusitania* fut torpillé par un sous-marin français.

Or, rien n'est plus sensible que l'âme poétique du Boche. Il y faut prendre garde.

« Quant aux Allemands, nous fait remarquer leur panégyriste, ils connaissent toute leur grandeur. Les insultes, c'est les irriter. »

Et les irriter, laisse-t-on entendre, c'est encore contraindre la Belgique, prochainement, à se violer soi-même.

Pour connaître l'état d'esprit présent de l'Allemagne, il n'est que de lire ce livre — commandé — de M. Nitti. C'est la parole de Berlin. Lissons :

« La première vérité qu'il faut proclamer, c'est qu'il n'y a pas un seul responsable de la guerre... Les Allemands ont un passif et un actif comme tous les autres. Mais ils ne supportent pas plus que d'autres la responsabilité de leur part. »

LA POLITIQUE

La Trêve Parlementaire

La bataille s'est arrêtée...

Pour le moment.

On se repose. Cette fin d'année 1925 a été particulièrement fiévreuse. Jamais les groupes de la Chambre n'avaient montré pareille agitation.

Les débris du Cartel fermentent et grouillent. Le dernier carré cartelliste, groupé autour de son chef Renaudel et à l'ombre du *Quotidien*, cherche sans cesse à renverser le ministère Briand et à rattraper au vol le pouvoir, ce plat succulent autour duquel on est si bien, entre amis, pour se remplir le ventre...

Les derniers jours de l'année virent un complot de couloir qui devait renverser Aristide, l'homme abhorré. Des ministres cartellistes menaçaient de démissionner ; la crise ministérielle se dressait, menaçante. Mais Briand déploya une fois de plus son astuce de vieux maquignon qui connaît mieux que personne le champ de foire du pouvoir républicain.

Il alla rôder dans les couloirs, tapper sur le ventre des amis, puis les mains dans les poches, affirma bien haut aux dissidents son intention de se cramponner au pouvoir et de les remplacer, s'il le fallait, séance tenante.

La-dessus, gros émoi parmi ces messieurs en passe de voir leur manœuvre échouer piteusement. Herriot averti, leur défend de démissionner. Peine perdue, du reste, car aucun n'avait envie de le faire, une fois mis au pied du mur.

Et cela finit par une entente toute cordiale... mais à laquelle manquait la sincérité.

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer, se disent les valeureux cartellistes.

Le 12 janvier, ce sera sans doute eux qui tireront les premiers.

Dans le Maquis de la Politicaille

quons-nous pas de paralyser nos moyens d'action et de résistance? Et qui triomphera finalement de nos discordes, sinon l'adversaire? Et quelle cause sortira plus affaiblie encore de ces divisions fraternelles, sinon celle du Patriotisme?

Je vous l'accorde, Monsieur, et je le déplore autant que vous même: le Bloc national a été inférieure à sa tâche, il a très incomplètement répondu aux espérances mises en ses vertus, il s'est contenté de régner au lieu de gouverner, se laissant rouler par des maîtres qu'il n'avait point choisis et dont il consentit à subir toutes les directives.

Mais songez, Monsieur, à cet agrégat de forces disparates dont était composé le Bloc national, et où les éléments véritablement conservateurs et nationaux ne représentaient qu'une minorité. Songez à l'inexpérience politique de tous ces braves gens, venus des tranchées, et perdus dans les intrigues et chinoïseries d'une vie parlementaire, si nouvelle pour eux. Songez à l'ambiance délétère où vinrent s'épanouir leurs illusions personnelles et leurs beaux rêves de redressement national. Aucun chef pour leur montrer la voie et les conduire à la victoire!...

Franchement, pouvaient-ils mieux faire? Et ne furent-ils pas les victimes d'un destin plus fort que leurs volontés! Pitié, je vous prie, pour ce bon M. Trincard-Moyat. Son génie était débordé par des circonstances adverses. Entre nous, il vaut bien celui de M. Marrou. l...

Voulez-vous me permettre d'ajouter que la crise de confiance que vous subissez à l'endroit de M. Bardoux et de M. Blatin, l'un et l'autre si représentatifs de notre Bloc national dans le Puy-de-Dôme, exagère peut-être ses alarmes. Vous écrivez: « La majorité libérale de 1928 ferait exactement ce qu'à fait sa devancière médiante de 1918: elle chargerait des ministères de gauche de gouverner en son nom

nous, la faillite actuelle du libéralisme. Le vent souffle aujourd'hui sur les doctrines d'autorité. Ce que le pays demande, c'est une action énergique exercée par des hommes forts et compétents et non par des faiseurs et des discoureurs. Mais parce que les instruments qui peuvent aider au salut sont défectueux, n'est-il point permis de les utiliser et d'en tirer le meilleur parti possible, au lieu de les abandonner à l'adversaire?

Ils seraient mieux placés, direz-vous, entre des mains plus vaillantes. Mais trouvez ces héros de l'ordre nouveau. Et jusqu'au jour où vous aurez fait cette précieuse découverte, permettez, Monsieur, aux gens de bonne volonté, soucieux de mettre un terme aux folies du Cartel, de se servir des hommes honnêtes et bons, si « lamentables » soient-ils à vos yeux, qu'ils ont sous la main, et d'en appeler, avec eux, aux retours de fortune du suffrage universel.

C'est la vieille théorie de la conduite à tenir entre deux maux. La plus vulgaire sagesse commande de choisir le moindre, si peu brillant que soit le résultat de vos efforts.

Le sourire de M. Bardoux à M. Briand, qui a motivé vos sévérités contre le Président de la Fédération libérale et vise l'œuvre néfaste de Locarno, procède sans doute de cet état d'esprit. N'exagérons pas l'importance de cet accessit de bonne volonté.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

M. DES PLANCHES.

Réponse à M. des Planches

Mon correspondant voudra bien ne pas voir, la moindre familiarité dans la première des réflexions que sa lettre m'inspire: à savoir qu'il n'y a rien de plus bizarre, comme anomalie physiologique, que le nez d'un républicain modéré!

La narine droite, douée d'une sensibilité merveilleuse, subodore l'Action

que! C'est ce qui me permet de lui dire toute la saveur que j'ai trouvée à ce rappel à la discipline patriotique qu'il croit devoir m'adresser.

Mes attaques contre la Fédération Bardoux vont favoriser l'adversaire, dit-il? Il conviendrait de faire front contre l'ennemi commun? Excellent langage! Mais ce n'est pas à nous qu'il faut le tenir, Monsieur! C'est à vos amis libéraux de l'Echo de Paris et de la Revue des Deux-Mondes qui concevront, il y a dix-neuf mois, tous leurs efforts contre les listes que l'Action Française présentait à Paris et qui réussirent à les faire échouer. C'est à vos amis libéraux du Maine-et-Loire qui ne négocieront pas, en 1925, de faire alliance avec les Loges maçonniques, sous l'égide du Juif Schrameck, pour faire échec à la candidature sénatoriale de Léon Daudet!

Admirable inconscience de ce parti! Qu'un royaliste se permette de briguer un mandat, il n'est pas de félonie que les libéraux n'emploieront pour lui barrer la route. Qu'il manifeste à l'égard du libéralisme républicain quelque indépendance de langage, ils le rappelleront aussitôt à la discipline nationale!

Royaliste, lui disent-ils, ton devoir est tout tracé: voter pour nous et te taire! Ton bulletin de vote nous appartient de plein droit. Mais ne t'avise pas de jamais nous demander le nôtre! Nous te décréterions hérétique, relaps et idolâtre, ce qui servirait au moins à redorer notre républicanisme injustement contesté!

M. des Planches nous pardonnera de renâcler devant ce rôle.

Nous ne réussirions pas, d'ailleurs, à le jouer utilement pour ses amis. La République, je le lui répète, est orientée à gauche. Les modérés, les hommes d'ordre, les patriotes, peuvent éperduement frapper à l'huis républicain. Jamais, jamais, il ne s'ouvrira

ordres aux ministres comme au dernier des valets de pied.

La République, ce n'est pas un bosquet où l'on roucoule l'idylle. C'est un lupanar où l'on se bat. C'est une mise à sac en règle où chacun se sert suivant sa ruse, suivant sa force, suivant sa science de la rapine.

M. des Planches et ses amis modérés prétendent entrer dans le bouge et prendre part à la « belotte » avec des sentiments de premiers communiants. C'est une erreur: la partie se joue le couteau sous la table!

Voilà pourquoi les modérés sont exclus à vie de la République. L'histoire de la République depuis cinquante-quatre ans, n'a été qu'une longue victoire des partis de gauche. Les républicains patriotes ont bien pu remporter quelques succès partiels, voire devenir majorités à certaines heures. Leur pouvoir n'a jamais duré, parce qu'il n'était pas viable, parce qu'il était contraire à la nature des choses.

Cela, les républicains comme M. des Planches, le sentent plus ou moins nettement. Mais ils s'y résignent:

Entre deux maux, il faut choisir le moindre, écrit mon correspondant.

Non! cher contradicteur! Il faut réprouver le demi-mal comme le mal et opter pour le bien. Le bien, c'est-à-dire un régime où les appétits et les intérêts soient empêchés de s'attaquer à l'intérêt national. Un régime qui soit doué de stabilité, d'indépendance, de durée, de mémoire, d'esprit de prévision, qualités indispensables au succès de toute entreprise humaine. Ce régime existe. Mais il n'a rien de commun avec la République.

Julien DEAT.

EN BREF...

L'INNOCENTE ALLEMAGNE

On connaît l'article 231 du piteux traité de Versailles:

« Les gouvernements alliés et associés déclarent, et l'Allemagne reconnaît, que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés associés et leurs nationaux, en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés. »

Ce n'est que la constatation du fait. Mais l'Allemagne, ayant éludé déjà presque toutes les conséquences matérielles de sa défaite, dirige désormais sa propagande, puissamment organisée, dans le sens de la diffusion des responsabilités. Partout se multiplient les « Appels aux consciences », que signèrent dernièrement, chez nous, quelques gens-de-lettres dont la plupart, d'ailleurs, ne sont peut-être que des niais. L'orchestre est bien conduit.

Et voici M. F. Nitti — premier chef du gouvernement italien d'après guerre — qui publie exprès un livre, sous ce titre fallacieux: la Paix, pour réclamer l'ignominieuse amnistie du crime irrémissible.

ministres cartellistes menaçant de démissionner; la crise ministérielle se dressait, menaçante. Mais Briand déploya une fois de plus son astuce de vieux maquignon qui connaît mieux que personne le champ de foire du pouvoir républicain.

Il alla rôder dans les couloirs, tapper sur le ventre des amis, puis les mains dans les poches, affirma bien haut aux dissidents son intention de se cramponner au pouvoir et de les remplacer, s'il le fallait, séance tenante.

Là-dessus, gros émoi parmi ces messieurs en passe de voir leur manœuvre échouer piteusement. Herriot averti, leur défend de démissionner. Peine perdue, du reste, car aucun n'avait envie de le faire, une fois mis au pied du mur.

Et cela finit par une entente toute cordiale... mais à laquelle manquait la sincérité.

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étonner, se disent les valeureux cartellistes.

Le 12 janvier, ce sera sans doute eux qui tireront les premiers.

Et les irriter, laisse-t-on entendre, c'est encore contraindre la Belgique, prochainement, à se violer soi-même.

Pour connaître l'état d'esprit présent de l'Allemagne, il n'est que de lire ce livre — commandé — de M. Nitti. C'est la parole de Berlin. Liçons:

« La première vérité qu'il faut proclamer, c'est qu'il n'y a pas un seul responsable de la guerre... Les Allemands ont un passif et un actif comme tous les autres. Mais ils ne supportent pas plus que d'autres la responsabilité de la dernière grande guerre. »

Eh bien! Jean Héroux aussi en appelle « aux consciences ». Lui, non plus, n'est pas seul responsable. Il y a sa nature, les circonstances. Un crime suppose à tout le moins deux acteurs. Il y a la victime. Que faisait-elle là, à minuit, dans cette rue déserte, avec un portefeuille provocateur? Elle a donc elle aussi, « un passif et un actif », comme le chourineur.

Mais ceci acquis, il faut aller plus loin. M. Nitti est payé pour y aller. Il y va sans barguigner:

« La guerre européenne examinée en soi, a surtout été la guerre de la Russie, guerre voulue par Sazonoff et par Isvolsky. »

Cet « examen en soi » qu'on nous propose est immense. C'est du boche sublime.

Georges DEHERME.

LA SEMAINE

Samedi. — A l'occasion du vote des crédits supplémentaires pour le Maroc, Briand au cours d'un vif débat, a affirmé les intentions pacifiques de la France, et l'impossibilité de recevoir M. Gordon Canning, l'ambassadeur d'Abd-El-Krim.

Vendredi. — Au Parlement on a voté le douzième provisoire demandé pour le mois de Janvier.

Samedi. — En Syrie, M. de Jouvenel, dans une proclamation aux Druses, les invite à déposer les armes.

Dimanche. — Sur le front marocain, on signale la capture par les troupes espagnoles, d'un convoi ennemi et de son escorte.

Lundi. — En Allemagne, le général de Seeckt a été promu au grade supérieur par le Président d'Empire, pour le récompenser d'avoir organisé la nouvelle armée allemande.

Mardi. — S. M. la reine mère d'Italie est décédée. La nouvelle de cette mort a causé dans le pays entier une profonde émotion.

Mercredi. — La Commission des Finances de la Chambre a reçu le projet définitif de redressement financier élaboré par M. Doumer.

LA SEMAINE

Le Sable de la Piste

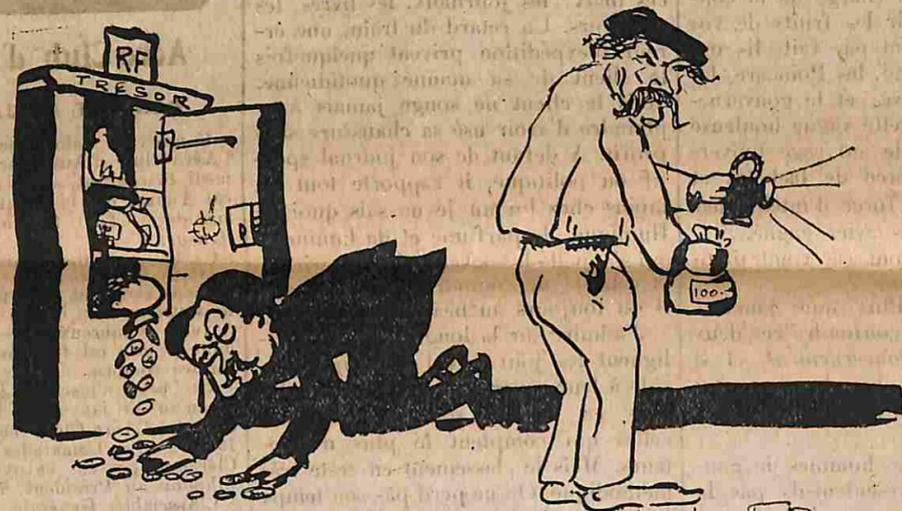
C'est vous, c'est moi, c'est tous les Français petits et moyens, le sable de la piste sur laquelle évoluent les sinistres clowns qui se bousculent pour se hisser sur le trapèze du pouvoir.

Les radicaux veulent nous écraser d'impôts pour se maintenir au pouvoir.

Les Cartellistes ne veulent pas voter ces impôts; ce n'est pas qu'ils nous portent un intérêt quelconque: non. C'est de peur de nuire à leur popularité (?) ce qui compromettrait leur retour au pouvoir (?)

L'opposition (Union républicaine, républicains de gauche, démocrates)

Assainissement Financier



pèse ses responsabilités; en réalité elle réfléchit au meilleur moyen d'arriver au pouvoir (non pas de l'exercer: nous savons par expérience que ces partis en sont congénitalement incapables).

Et comme tout le monde ne peut être ministre — ou député — nous autres nous regardons faire ces messieurs. Pour eux, nous n'existons pas, sinon pour payer les impôts.

Ce sont les rois — les rois de la démocratie. Mais, puisque la France ne peut se passer de rois, combien il serait préférable pour nous autres, Français, d'être gouvernés par un seul — un vrai.

D. AGUILLON.

AUX VILLES DU CENTRE
La grande mise en vente de
BLANC
est fixée au 1^{er} FÉVRIER
AFFAIRES HORS COURS

La Ligue : Union pour le Franc

Organisée sous les auspices de M. Bokanowski adresse un vibrant appel à tous les Français.

Nous publions la réponse que lui a fait parvenir notre collaborateur Luy de Clermont.

Monsieur Bokanowski,

J'ai lu avec le plus grand plaisir le discours programme de *Salut Financier* que vous avez prononcé à la Chambre le 2 décembre 1925. Contrairement à votre manière de dire et de voir, j'estime que dans les conditions actuelles, faire un effort dans le sens que vous indiquez est un crime contre la Patrie. Je m'explique: la situation que nous déplorons est due à la politique néfaste faite depuis de nombreuses années par un consortium de politiciens interchangeable, mais revenant toujours au Pouvoir avec une périodicité parfaite. Les membres de cette camarilla de malfaiteurs publics n'ont pas en vue les intérêts de la France. Aveuglés par la politique, ils songent d'abord à leurs situations personnelles, et davantage encore à leurs passions politiques. Un exemple: Pour faire renaitre la confiance, pour délier les bras de la main et ouvrir les coffres-forts en faveur de la France, proposez leur l'abrogation de certaines de leurs lois déclarées intangibles, dites leur de faire un sacrifice palpable pour leurs adversaires, et vous verrez ce qu'ils vous répondront. Ces gens là n'ont pas d'ennemis du côté où se trouvent tous les ennemis de la France, de l'Ordre, de l'Economie, c'est-à-dire à gauche; et par contre, tous leurs ennemis sont à droite. Malheureusement pour eux, les capitaux aussi sont à droite, et à gauche il n'y a que la purée! Quitter la place ou la partager avec d'honnêtes gens, il ne faut pas hésiter à le proposer.

Et que dirait la mignonne écrivaine préparée à la Bordelaise sans quelques goutelettes de fine champagne et sans son vin blanc bordelais. Si je devais mentionner et donner la formule de chaque combinaison culinaire où l'emploi du vin est obligatoire, du hors-d'œuvre à l'entremets, il y aurait de quoi en faire un gros volume. En écrivant ces lignes, je pense à nos anciens alliés les Américains. Je plains les gourmands et les gourmets de ce grand pays que le régime sec prive de tant de bonnes choses et surtout de leur excellent Homard à l'américaine car sans fine champagne et sans vin de Chablis, ce n'est plus qu'un simple homard à la tomate. Mais ne nous apitoyons pas trop sur leur sort, puisqu'ils auront la ressource de venir plus souvent en France pour se consoler de leur absence forcée et nous donner...

Nos Conseils et nos Recettes

Le choix des vins

Bien des gens se figurent que les vins que l'on destine à la cuisine peuvent être de qualité inférieure; que, même avariés, ils sont toujours assez bons, et que le meilleur ragoût ne pourrait en souffrir.

Opinion fautive et dangeuse que nous devons combattre.

Un tel langage indique que l'auteur ne possède aucun sens de l'odorat ni du savoir bien manger.

Les vins destinés à la cuisine, sans être de grands crus de Bourgogne ou de Bordeaux, doivent être naturels, assez capiteux et francs de goût: c'est ainsi qu'ils ont leur utilité et permettent de réaliser d'excellents mets. Il ne faut pas oublier que nos vins ne sont pas étrangers au secret de préparation de nos sauces délicieuses.

Ne vous est-il jamais arrivé, en entrant dans une de ces bonnes auberges de campagne, d'être agréablement surpris par un odorant fumet qui s'échappe d'un civet de lièvre, ou d'un salmis de bécasse mijotant à petit feu sous l'œil attentif du chef? A qui doit-on cette alléchante invitation à savourer bien vite ces préparations exquises si ce n'est à l'arôme qui se dégage de nos vins pendant l'ébullition!

Demandez plutôt à nos bonnes ménagères des plus petites bourgades de France. Toutes vous répondront: sans de bons vins, sans fines champagnes, par de succulent Bœuf à la Mode; pas de plantureuse Daube Provençale où le divin parfum d'une gousse d'ail s'harmonise si bien avec le bon vin; pas non plus de ces fameux civets et salmis préparés par nos bonnes mamans; pas de délicate Dodine de canard. Une aimable bourgeoise des environs d'Avignon avait, avec sincérité, qu'elle ne saurait préparer, selon son rite, un jeune coq, si son vieux vin du Clos-du-Pape venait à lui manquer. Pas même le lapereau sauté à la mode paysanne qui n'exige un petit verre d'Armagnac et de vin blanc.

Et que dirait la mignonne écrivaine préparée à la Bordelaise sans quelques goutelettes de fine champagne et sans son vin blanc bordelais.

Si je devais mentionner et donner la formule de chaque combinaison culinaire où l'emploi du vin est obligatoire, du hors-d'œuvre à l'entremets, il y aurait de quoi en faire un gros volume.

En écrivant ces lignes, je pense à nos anciens alliés les Américains. Je plains les gourmands et les gourmets de ce grand pays que le régime sec prive de tant de bonnes choses et surtout de leur excellent Homard à l'américaine car sans fine champagne et sans vin de Chablis, ce n'est plus qu'un simple homard à la tomate.

Mais ne nous apitoyons pas trop sur leur sort, puisqu'ils auront la ressource de venir plus souvent en France pour se consoler de leur absence forcée et nous donner...

La Foire de Dijon a obtenu un gros succès

Comme ses devancières, la Foire de Dijon de cette année a obtenu un plein succès malgré son déplacement sur l'avenue du Parc. Dans les baraquements qui partent de la place Wilson jusqu'au magnifique monument élevé aux morts de la Grande Guerre, nous remarquons les stands des exposants où tous les produits régionaux, grands vins, cassis, moutarde, mousses de Bourgogne, pain d'épices, escargots, etc., sont dignement représentés. Le succès croissant de cette grande manifestation du bien-vivre paraît avoir stimulé d'autres provinces françaises, et nombreuses sont les marques les plus diverses de la Champagne, de la Gironde, de l'Anjou, en résumé de tous les coins de la France; nous trouvons également la Normandie avec sa charcuterie et l'étranger est représenté par des conserves de Prague.

C'est aux vins généreux que sont allées surtout les faveurs des visiteurs français et étrangers. Les carnets d'ordres ont fait ample moisson de commandes.

A côté des articles d'alimentation, nombre d'autres marchandises occupaient une place importante: l'habillement et l'automobile en particulier.

Elles ont également fait l'objet d'importantes transactions.

" Pourquoi gémir ! Sèche tes larmes et défends-toi. Ce sera plus utile ».

Ces paroles qu'adressait en 1793 le journaliste François Sureau à un noble maltraité par les sans-culottes, sont encore bien d'actualité. Il importe, en effet, maintenant, d'exalter ce sentiment de la défense, si naturel chez l'homme, mais que les institutions modernes ont tâché de détruire depuis de longues années.

La Société s'est substituée à l'individu pour le défendre lorsque le besoin s'en fait sentir. C'est fort bien lorsque cet engagement est rempli. L'est-il? Non. Les attentats se multiplient, les cadavres s'accumulent sans que les assassins soient châtiés. La fille assassin, Germaine Berton, a été acquittée; la fille-assassinin Maria Bonnefoy a bénéficié d'un non-lieu; les assassins reconnus du pauvre petit Philippe Daudet ont bénéficié d'un non-lieu; les assassins des catholiques de Marseille ont été condamnés à des peines dérisoires; quand aux assassins des trois patriotes de la rue Danrémont, leur affaire a été étouffée purement et simplement. Et je ne parle pas des attentats de moindre importance, dont les auteurs ont bénéficié aussi d'une mensuétude sans pareille de la part de la Justice. D'ores et déjà, les com-

chef. C'est la famille que la morale destructive de nos ennemis de l'intérieur combat activement. Au jour qu'ils espèrent prochain, de la révolution, les femmes et les enfants de leurs ennemis ne seront point épargnés. Se défendre, c'est les défendre et je ne crois pas qu'un homme digne de ce nom veuille se soustraire à une obligation semblable. Ce serait forfaiture à l'honneur et à la dignité.

L. R.

Perronnetière PIANOS-MUSIQUE
8, Boulevard Desaix
CLERMONT - F.
LUTHERIE PRIX DE FABRIQUE

C'était un Poilu..!

Oui! c'était un de ceux qui ont fait la guerre dans les tranchées de l'Oise et de la Champagne... Il était là, debout devant moi, et sous la douce clarté de ma lampe nous causions politique. Je venais de parler de cette chose sacrée qu'est la patrie quand, avec un sourire sceptique qui me fit mal mon interlocuteur me répondit :

— Tu es jeune on dirait, mon pauvre ami!... J'ai été comme toi, vois-tu? Comme toi, enthousiaste et patriote! Tiens, je me rappelle quand nous sommes montés à Verdun en '16, j'avais fait le sacrifice de ma vie pour la France, j'écrivais des lettres, il aurait fallu voir ça!... Mais après quand j'ai vu comment les choses passaient... j'en suis revenu de mon enthousiasme et comme tant d'autres je n'ai plus cherché qu'à m'échapper de l'horrible hécatombe!...

— Mais malgré tout, tu as fait ton devoir?

— Oui, je crois l'avoir fait! Comme les autres je suis resté dans les tranchées boueuses, j'ai bondi sur le parapet, j'ai affronté les barrages meurtriers!... Mais de tous ces sacrifices, de toutes ces souffrances qu'ont supportés les poilus de la grande guerre, s'en souvient-on aujourd'hui?...

— S'il est malheureusement juste que beaucoup de cœurs semblent avoir oublié ces jours d'angoisse, les vrais Français, eux, se souviennent toujours...

— Peut-être quelques uns se souviennent-ils!... Mais enfin regarde où nous en sommes: notre pays est divisé, troublé, anxieux; le gouffre financier se creuse de jour en jour, la vie renchérit et devient de plus en plus difficile, cependant que l'Allemagne s'arme de nouveau et se prépare dans l'ombre... eh bien! est-ce pour cela que sont tombés les 1.700.000 morts? est-ce pour cela que nous avons fait et gagné la guerre?...

— Oui... on espérait mieux de la victoire.

au gouvernement, je ne crois plus à la République! Mais je crois encore à la France de jadis, à la France de toujours, qui languit sous le joug d'un régime incapable, mais qui se réveillera bientôt et rejettera le moule trop usé du parlementarisme!

— Puisse alors ce réveil venir au plus vite, car vois-tu la France est en train de perdre ses derniers croquants!

L. R.

Et quand il fut parti, seul cette fois sous ma lampe je me disais pensif: Si tous ceux que le régime a déçus, si tous ceux qui n'ont plus confiance en la Marianne, voulaient se réunir, se rallier à ceux qui militent pour tourner le gouvernail à droite, comme les choses pourraient vite changer...

J. L.

BON-SECOURS
A BASE DE VIEIL ALCOOL
ÉLIXIR * LIQUEUR
ARQUEBUSE * RHUM
PRODUITS SUPÉRIEURS — EXIGEZ LA MARQUE

Le « Soleil d'Auvergne » à Thiers

III

A la Librairie Guillot

La cité thiernoise des journaux et des livres. — Une belle boutonnière de marchand. — La puissance d'un sourire. — Les tribulations d'un journal. — Le Soleil sous le boisseau.

Un magasin spacieux, peint en vermillon, et qui, le soir, adoucit heureusement la crudité de sa couleur sous l'éclat des lampes électriques; deux vastes vitrines où sont étalés avec un goût parfait des livres d'étranges, des fournitures de bureau, telle apparaît la librairie Guillot, entrepôt de tous les journaux de Paris et du département, à la date du 30 décembre 1925.

Cette librairie est admirablement située pour les besoins de sa clientèle. Elle est au centre de la ville, à deux pas de l'Hôtel des Postes, de la Mairie et de la sous-préfecture. Elle est appuyée à l'immense bazar de quincaillerie, où un jeune artiste, très apprécié des lecteurs du *Soleil d'Auvergne*, crayonne de piquantes silhouettes, au milieu des marmites, des moulines à café et des fers électriques à repasser.

« Il faut entrer dans cette cité thiernoise des journaux et des livres, observer très judicieusement mon guide. C'est un des coins les plus vivants et les plus intéressants de Thiers. Vous pouvez y recueillir quelques renseignements utiles pour votre enquête. Vous n'aurez pas d'ailleurs à forcer vos méninges pour extorquer leurs secrets à ces journaux et à ces livres... »

Je n'ai fait qu'effleurer mon sujet. Ma visite à la librairie Guillot m'a laissé trop de souvenirs intéressants...

La première place est réservée aux trois grands quotidiens du Département. C'est justice. J'apprends que le *Moniteur du Puy-de-Dôme* est aujourd'hui le plus lu à Thiers. Il est suivi d'assez près par la *Montagne* et en troisième rang par l'*Avenir*. Pendant la guerre, sous l'active et patriotique direction d'Ambroise Dumont, l'organe des républicains modérés du Puy-de-Dôme dépassait de beaucoup l'ancien hôte de la rue Barbançon. Ces beaux temps ne sont plus. Les causes de cette déchéance sont multiples. Bornons-nous à constater que, depuis plusieurs années, l'*Avenir*, privé de brillants correspondants, jugés trop militants, ne reçoit plus de Thiers que des communiqués incolores, d'ordre administratif et officiel. Les questions de politique locale laissent aujourd'hui indifférent notre grand organe conservateur mais les articles si incisifs et judicieux de son rédacteur en chef restent cependant très goûtés. L'*Avenir* n'est plus guère à Thiers qu'un journal d'informations. Et grand nombre de lecteurs, s'il faut se fier à certains échos, recueillissent ici, en éprouvent regret et amertume. Minerve leur paraît trop sage. Est-ce pour cette raison qu'on a déserté ses autels? Je n'en veux rien croire.

Ce progrès ou ce déclin dans la vente de nos quotidiens départementaux à Thiers n'en garde pas moins une valeur significative. Il semble accuser un affaiblissement des forces du parti républicain modéré au profit du groupement cartelliste.

Les journaux de Paris apportent également leur contribution à la répartition actuelle des partis à Thiers. Nous croyons savoir qu'après les deux journaux d'informations: *Le Petit Parisien* et *le Matin*, l'organe du Cartel, le *Quotidien*, trouve ici un assez grand nombre de lecteurs. *L'Echo de Paris*, si recherché pendant la guerre, n'y jouit plus de la même faveur. *L'Action Française* et le *Nouveau Siècle* ont détourné de cet organe presque toute la jeunesse bourgeoise. Les militants de la classe ouvrière lisent *l'Humanité* Ils ne représentent toutefois qu'une faible minorité.

Je cherche vainement le *Soleil d'Auvergne* dans cet immense étalage de publications quotidiennes et hebdomadaires. Je réclame le journal dont j'alimente chaque semaine « la chronique ». L'aimable Mme Guillot va le prendre sur une banquette à laquelle sa grâce élégante tourne le dos. Ce n'est pas précisément une place d'honneur pour le *Soleil*. Il n'attire pas, comme le *Matin* et le *Moniteur*, ni même comme les autres hebdomadaires, les yeux de l'acheteur. Ma prose est à la table des parents pauvres. J'en suis quelque peu humilié. Ah! Madame Guillot, charmante reine de la cité des journaux et des livres, est-ce trop vous demander que de ne point me tourner le dos? On ne met pas le soleil sous le boisseau. Il aspire à l'honneur de se mirer, chaque dimanche, dans le velours de vos yeux profonds!

Je n'ai fait qu'effleurer mon sujet. Ma visite à la librairie Guillot m'a laissé trop de souvenirs intéressants...

de voir, j'estime que dans les conditions actuelles, faire un effort dans le sens que vous indiquez est un crime contre la Patrie. Je m'explique: la situation que nous déplorons est due à la politique néfaste faite depuis de nombreuses années par un consortium de politiciens interchangeable, mais revenant toujours au Pouvoir avec une périodicité parfaite. Les membres de cette Camarilla de malfaiteurs publics n'ont pas en vue les intérêts de la France. Aveuglés par la politique, ils songent d'abord à leurs situations personnelles, et davantage encore à leurs passions politiques. Un exemple: Pour faire renaitre la confiance, pour délier les bas de laine et ouvrir les coffres-forts en faveur de la France, proposez leur l'abrogation de certaines de leurs lois déclarées intangibles, dites leur de faire un sacrifice palpable pour leurs adversaires, et vous verrez ce qu'ils vous répondront. Ces gens là n'ont pas d'ennemis du côté où se trouvent tous les ennemis de la France, de l'Ordre, de l'Economie, c'est-à-dire à gauche; et par contre, tous leurs ennemis sont à droite. Malheureusement pour eux, les capitaux aussi sont à droite, et à gauche il n'y a que la purée! Quitter la place ou la partager avec d'honnêtes gens, il ne faut pas davantage en parler avec ces êtres.

Ce qu'ils veulent? C'est de continuer à gouverner et à mal faire, selon leurs caprices; mais pour cela, il leur faut de la galette, c'est-à-dire les économies de leurs adversaires. Si ceux qui possèdent l'argent le donnent ce sera tant pis pour eux; car les milliards à venir seront gaspillés comme les milliards du passé et sans aucun profit pour l'intérêt général; seulement nos exploités en profiteraient pour se maintenir au Pouvoir et poursuivre leur politique de désordre et de division. Le meilleur c'est donc de ne rien faire et de les abandonner à leur sort jusqu'à ce qu'ils crévent tout seuls dans le jus de leurs méfaits et que force leur soit alors de se retirer. A ce moment, les bons Français auront vite relevé la situation. Mais avant le départ de ces gredins, de grâce, laissez-nous tranquilles; faites de beaux discours tant que vous voudrez; ce sera toujours un régal pour ceux qui vous liront, mais ne demandez plus d'argent aux braves gens pour maintenir la canaille au Pouvoir.

Veuillez agréer, Monsieur le Député mes salutations les plus empressées.

LUY de CLERMONT.

Section d'Action Française

de Clermont-Ferrand

Dimanche 10 janvier, à 10 h. 30, au nouveau local, 62, rue Ballainvilliers, réunion générale de la section sous la présidence de M. de Montlaur, délégué de Monseigneur le Duc d'Orléans, assisté de M. Jacquet, secrétaire régional. Présence nécessaire de nos amis. Les Jeunes Filles royalistes et les étudiants d'A. F. sont invités.

... et même par nos bonnes mamans; pas de délicate Dodine de canard. Une aimable bourgeoise des environs d'Avignon avouait, avec sincérité, qu'elle ne saurait préparer, selon son rite, un jeune coq, si son vieux vin du Clos-du-Pape venait à lui manquer. Pas même le lapereau sauté à la mode paysanne qui n'exige un petit verre d'Armagnac et de vin blanc.

Et que dirait la mignonne écrivain préparée à la Bordelaise sans quelques goulette de fine champagne et sans son vin blanc bordelais.

Si je devais mentionner et donner la formule de chaque combinaison culinaire où l'emploi du vin est obligatoire, du hors-d'œuvre à l'entremets, il y aurait de quoi en faire un gros volume.

En écrivant ces lignes, je pense à nos anciens alliés les Américains. Je plains les gourmands et les gourmets de ce grand pays que le régime sec prive de tant de bonnes choses et surtout de leur excellent Homard à l'Américaine car sans fine champagne et sans vin de Chablis, ce n'est plus qu'un simple homard à la tomate.

Mais ne nous apitoyons pas trop sur leur sort, puisqu'ils auront la ressource de venir plus souvent en France pour se consoler de leur abstinence forcée, et nous donner ainsi le plaisir de les revoir plus souvent.

Que nos «hôtelleries» soient toujours prêtes à les recevoir avec courtoisie, afin de leur laisser emporter chez eux l'agréable souvenir de notre savoureuse cuisine française.

A. ESCOFFIER.

(La Revue Culinaire).

Recettes utiles

NETTOYAGE DES BRONZES DORES

Enlever les taches de bougie ou de graisse, à l'aide d'une petite quantité de soude dissoute dans l'eau, en lavant ces taches avec cette solution chaude. On laisse sécher les parties ainsi nettoyées, puis on passe sur la dorure un pinceau trempé dans 32 grammes d'acide azotique et 4 grammes de sulfate d'alumine, mélangés avec 125 grammes d'eau pure. On fait ensuite sécher les objets en les exposant devant le feu à une chaleur modérée.

NETTOYAGE DES CARREAUX DE CUISINE

Le nettoyage se fait en frottant vigoureusement les carreaux avec de la pierre ponce, un grès, une brique ou du sable. Il arrive parfois que dans les premiers temps les couleurs des carreaux sont ternes dès que le carrelage est sec. Cet effet est produit par la présence d'une légère couche de ciment sur les carreaux et qui provient de la pose. On la détruit en renouvelant le nettoyage comme il est décrit plus haut.

Ce sera plus utile

Ces paroles qu'adressait en 1793 le journaliste François Sureau à un noble maltraité par les sans-culottes, sont encore bien d'actualité. Il importe, en effet, maintenant, d'exalter ce sentiment de la défense, si naturel chez l'homme, mais que les institutions modernes ont tâché de détruire depuis de longues années.

La Société s'est substituée à l'individu pour le défendre lorsque le besoin s'en fait sentir. C'est fort bien lorsque cet engagement est rempli. L'est-il? Non. Les attentats se multiplient, les cadavres s'accumulent sans que les assassins soient châtiés. La fille assassin, Germaine Berton, a été acquittée; la fille-assassin Maria Bonnefoy a bénéficié d'un non-lieu; les assassins reconnus du pauvre petit Philippe Daudet ont bénéficié d'un non-lieu; les assassins des catholiques de Marseille ont été condamnés à des peines dérisoires; quand aux assassins des trois patriotes de la rue Danrémond, leur affaire a été étouffée purement et simplement. Et je ne parle pas des attentats de moindre importance, dont les auteurs ont bénéficié aussi d'une mensuétude sans pareille de la part de la Justice. D'ores et déjà, les communistes, qui remplacent pour nous les Jacobins de 93, ont tacitement acquis l'effroyable droit de tuer.

Non seulement le Gouvernement du Cartel des Gauches est impuissant à protéger les individus, mais encore il affiche une belle indifférence vis à vis des crimes commis. Il est vrai que ceux qui sont «descendus» appartiennent tous aux partis réactionnaires, au point de faire légitimement supposer une complicité déguisée entre les «descendeurs» et les chefs de l'Etat Républicain. Le problème, pour les gens d'ordre, se pose donc ainsi: Si je ne suis plus protégé par la justice de mon pays (acquittements, non-lieux, condamnations dérisoires n'étant point faits pour mettre un terme aux crimes des partisans de la sanglante Internationale) je suis à la merci du premier assassin qui prendra fantaisie de me supprimer. Dans ce cas, la défense individuelle est seule efficace.

Les faibles gémissent. Les forts s'arment et veillent. Aucun sentiment de faux humanitarisme ne doit être pris en considération. Ceux qui tuent ou font tuer lâchement, ceux qui «tirent dans le tas» pour le plaisir d'abattre des gens dont le seul crime est de ne pas appartenir à leur parti, (et quel parti!) ne s'embarassent point de préjugés. Ceux qui se bornent à se défendre peuvent bien, je pense répondre, en cas d'attaque, à ces procédés et non par des lamentations... OEil pour oeil, dent pour dent. C'est la vieille loi du talion, celle que Dieu lui-même donna aux premiers hommes en guise de juridiction criminelle, et que l'impérialisme et la corruption du régime actuel force à remettre en vigueur.

Se défendre: c'est un devoir auquel il est criminel de se soustraire lorsqu'on a une famille dont on est le

... j'ai vu comment les choses allaient... j'en suis revenu de mon enthousiasme et comme tant d'autres je n'ai plus cherché qu'à m'échapper de l'horrible hécatombe!...

— Mais malgré tout, tu as fait ton devoir?

— Oui, je crois l'avoir fait! Comme les autres je suis resté dans les tranchées boueuses, j'ai bondi sur le parapet, j'ai affronté les barrages meurtriers!... Mais de tous ces sacrifices, de toutes ces souffrances qu'ont supportés les poilus de la grande guerre, s'en souvient-on aujourd'hui?...

— S'il est malheureusement juste que beaucoup de cœurs semblent avoir oublié ces jours d'angoisse, les vrais Français, eux, se souviennent toujours...

— Peut-être quelques uns se souviennent-ils!... Mais enfin regarde où nous en sommes: notre pays est divisé, troublé, anxieux; le gouffre financier se creuse de jour en jour, la vie renchérit et devient de plus en plus difficile, cependant que l'Allemagne s'arme de nouveau et se prépare dans l'ombre... eh bien! est-ce pour cela que sont tombés les 1.700.000 morts? est-ce pour cela que nous avons fait et gagné la guerre?...

— Oui... on espérait mieux de la victoire.

— Quand il fallait partir pour une attaque, le capitaine venait et nous disait: «Allons-y les Enfants! C'est pour la France!» et on y allait, songeant à l'aurore des jours meilleurs. Et maintenant, six ans après la victoire, devant l'horizon sombre et la gravité de l'heure, on reste à se demander à quoi ont servi tous ces sacrifices!...

— Ecoute, mon brave, vous les poilus vous avez fait votre devoir, tout votre devoir et vous pouvez en être fiers, mais il en est qui n'ont pas fait le leur...

— Revenus en 1919 dans vos foyers nous ne demandions plus qu'à vivre tranquilles, espérant bien que nos enfants ne verraient pas ce que nous avions vu et qu'ils jouiraient de ce que notre sang leur avait conquis. Hélas...!

— Oui! Vous aviez gagné la guerre, votre tâche était terminée. Mais ceux qui avaient à charge de la continuer, de recueillir les fruits de vos souffrances ne l'ont pas fait. Ils ont reculé, les Millerand, les Poincaré, les Briand, les Painlevé; et le gouvernement balloté par cette vague houleuse et aveugle qu'est le suffrage universel, a perdu à force de lâchetés et de bêtises ce qu'à force d'intelligence et de courage vous aviez gagné...!

— Et après tout ça, voudrais-tu que l'on soit patriote?

— Patriote? Plus que jamais! Car il ne faut pas confondre ces deux mots: patrie et gouvernement, et si nous ne pouvons plus donner notre confiance à celui-ci gardons notre foi en celle-là...!

— Mais enfin, ces hommes du gouvernement ne représentent-ils pas la France?

— Les hommes passent et la patrie reste! Comme toi, je ne crois plus

journal. — Le Soleil sous le bois-seau.

Un magasin spacieux, peint en vert-millon, et qui, le soir, adoucit heureusement la crudité de sa couleur sous l'éclat des lampes électriques; deux vastes vitrines où sont étalés avec un goût parfait des livres d'étranges, des fournitures de bureau, telle apparaît la librairie Guillot, entrepôt de tous les journaux de Paris et du département, à la date du 30 décembre 1925.

Cette librairie est admirablement située pour les besoins de sa clientèle. Elle est au centre de la ville, à deux pas de l'Hôtel des Postes, de la Mairie et de la sous-préfecture. Elle est appuyée à l'immense bazar de quincaillerie, où un jeune artiste, très apprécié des lecteurs du *Soleil d'Auvergne*, crayonne de piquantes silhouettes, au milieu des marmites, des moulin à café et des fers électriques à repasser.

« Il faut entrer dans cette cité thiernoise des journaux et des livres, observa très judicieusement mon guide. C'est un des coins les plus vivants et les plus intéressants de Thiers. Vous pouvez y recueillir quelques renseignements utiles pour votre enquête. Vous n'aurez pas d'ailleurs à forcer vos méninges pour extorquer leurs secrets aux gens. Il vous suffira de bien ouvrir les yeux et les oreilles, d'être une bonne plaque photographique. »

Nous entrons. En cette fin de décembre, c'est déjà la nuit, et nous voyons venir à nous un petit homme frais et rose, à l'œil intelligent et à l'abord affable. Il impose, au surplus, la sympathie et le respect par les emblèmes guerriers qui rougissent sa boutonnière. C'est le libraire lui-même: chevalier de la Légion d'honneur. Il peut répéter après La Fontaine:

« C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau » Travailleur assidu à une tâche absorbante, épris de méthode comme il convient à un ancien officier, le successeur de M. Figuet, nouvellement établi à Thiers, y jouit déjà de l'universelle estime.

Il est aidé dans son labeur par la grâce rayonnante de Mme Guillot, dont le sourire charmant illumine tout en ces lieux: les journaux, les livres, les acheteurs. Un retard du train, une erreur d'expédition privent quelquefois le client de sa manne quotidienne. Mais le client ne songe jamais à se plaindre d'avoir usé sa chaussure sans profit. A défaut de son journal sportif ou politique, il rapporte tout au moins chez lui un je ne sais quoi de fluide, de parfumé et de lumineux qui s'appelle le souvenir d'un sourire... et celui-ci ne connaît aucune éclipse: il est toujours au beau fixe.

J'admire sur la longue table où s'alignent les journaux l'ordre qui préside à leur répartition. Les feuilles les plus en vedette sont naturellement celles qui comptent le plus d'acheteurs. Mais le classement en reste très méthodique. On ne perd pas son temps à chercher le journal que l'on désire. On n'a qu'à tendre la main vers cet organe privilégié.

nombre de lecteurs. L'Echo de Paris, si recherché pendant la guerre, n'y jouit plus de la même faveur. L'Action Française et le Nouveau Siècle ont détourné de cet organe presque toute la jeunesse bourgeoise. Les militants de la classe ouvrière lisent l'Humanité. Ils ne représentent toutefois qu'une faible minorité.

Je cherche vainement le *Soleil d'Auvergne* dans cet immense étalage de publications quotidiennes et hebdomadaires. Je réclame le journal dont j'alimente chaque semaine la chronique. L'aimable Mme Guillot va le prendre sur une banquette à laquelle sa grâce élégante tourne le dos. Ce n'est pas précisément une place d'honneur pour le *Soleil*. Il n'avait pas, comme le *Matin* et le *Moniteur*, ni même comme les autres hebdomadaires, les yeux de l'acheteur. Ma prose est à la table des parents pauvres. J'en suis quelque peu humilié. Ah! Madame Guillot, charmante reine de la cité des journaux et des livres, est-ce trop vous demander que de ne point me tourner le dos? On ne met pas le soleil sous le boisseau. Il aspire à l'honneur de se mirer, chaque dimanche, dans le velours de vos yeux profonds!

Je n'ai fait qu'effleurer mon sujet. Ma visite à la librairie Guillot m'a laissé trop de souvenirs intéressants pour que je n'y conduise pas de nouveau ceux qui veulent bien suivre cette enquête thiernoise.

BLACK.

P. S. — Au sortir de la librairie Guillot, je m'entends appeler: Monsieur Blaqué. Thiers serait-il une dépendance phonétique de Marseille?

ACHÈTE

Ronards, Fouines, Putois, Blaireaux, etc.

Réparations, Transformations, Tannage, Teinture

Hall des Fourrures

Avant vos achats voyez

L. PYTEL

35, rue Pascal

MAISON DE CONFIANCE

Aéro-Club d'Auvergne

BANQUET AMICAL ANNUEL

Conservant jalousement ses traditions, l'Aéro-Club d'Auvergne organise le samedi 16 courant, son Grand Banquet Amical Annuel où, bien entendu, la bonne camaraderie et la franche gaieté seront de rigueur.

Ce banquet, tout amical, sera servi par le Café de Paris, dont la réputation de traiteur excellent n'est plus à faire et nous ne saurions trop inviter tous les camarades à venir nombreux à ces agapes annuelles dont le prix est fixé pour chacun à 30 fr. service compris.

On peut s'inscrire dès maintenant et jusqu'au 13 janvier inclus, au Siège Social de l'Aéro-Club, entre 18 heures et 19 h. 15. Les Camarades ne résidant pas à Clermont peuvent envoyer par lettre leur adhésion au Président, 7, place de Jaude.

L'Assemblée Générale Annuelle sur l'importance de laquelle nous aurons l'occasion de revenir, est fixée au lendemain, dimanche 17, à 9 h. 30, le matin, au Siège Social.

LE SOLEIL D'AUVERGNE AGRICOLE

CHRONIQUE AGRICOLE

Les Fermages payables en Dénrées Les Dix Commandements de l'Ami des Arbres

Le 2 décembre, l'Académie d'Agriculture s'est occupée du paiement en denrées des fermages. Cette pratique tend, dans certaines régions à se généraliser. Paiements en avoine, en blé, en orge, autant de moyens de parer dans une certaine mesure à la chute du franc, de donner au fermage une valeur-or à peu près stable.

M. Joseph Hitier, chargé du rapport sur cette question, protesta contre l'interprétation qui contestait la validité de cette stipulation.

Des textes déjà anciens prévoient formellement la légalité de cette clause. L'article 75 de la loi de finances du 15 mai 1818, qui vise la liquidation des droits d'enregistrement, dit que lorsque le prix du bail est payable en nature, il y a lieu d'opérer un calcul pour déterminer le quantum du droit à payer. On doit établir une moyenne en prenant les résultats donnés par les quatorze années précédentes pour constituer l'année commune en éliminant les deux années les plus faibles en prenant la moyenne des dix années qui restent.

Ce texte législatif reconnaît donc la validité de la pratique puisqu'il indique la procédure à employer pour déterminer la valeur du paiement en nature au point de vue des droits d'enregistrement.

Dans les baux à ferme, M. Joseph Hitier estime qu'on peut stipuler que le fermier doit à son propriétaire tant de kilogrammes de blé à telle date, à telle date. Quant à la transformation en argent de la prestation en nature, il est préférable de n'en pas faire mention, car c'est là-dessus qu'on pourrait peut-être s'appuyer pour contester la validité de la clause, en disant que c'est un moyen détourné d'éviter le cours forcé des billets de banque.

Ne pas évaluer en argent la prestation alimentaire répond aux préoccupations légitimes du bailleur et du preneur d'éviter le changement de valeur de la monnaie. Si le franc baissait, cette évaluation fixe se ferait au détriment du propriétaire; dans l'hypothèse de la revalorisation du franc, ce serait au détriment du fermier. L'intérêt des deux parties est donc d'associer leurs chances en adoptant le régime de la stipulation en nature.

M. Alfred Massé signale la difficulté du paiement en nature dans les régions d'élevage lorsque le bail porte livraison au lieu de telle quantité de

consulter les minutes des notaires pour s'en rendre compte. La cessation de cette pratique correspond à la période de l'absentéisme. Lorsque les propriétaires à la suite du développement des chemins de fer et de l'industrie, n'ont plus habité au milieu de leurs terres, ils en ont confié la gestion à des hommes d'affaires ou à des notaires. Ceux-ci embarrassés par la difficulté d'emmagasiner les produits du sol ou de les évaluer en argent, ont préféré le paiement du prix des baux en argent.

M. de Monicault ajoute que les mercuriales devraient donner les prix exacts des denrées et des produits, ce qui faciliterait les paiements de baux en nature.

Cette discussion est intéressante à l'heure actuelle pour les propriétaires en cas de baisse nouvelle et accentuée du franc, elle le serait aussi pour les fermiers en cas de stabilisation ou de retour à la monnaie or, cependant elle présente pour ces derniers un plus grand danger que pour les premiers du fait que les cours actuels de nos produits agricoles sont tous au-dessous de la parité or.

Intéressante dans les pays où elle est déjà pratiquée cette stipulation ne doit être mise en pratique ailleurs qu'avec la plus grande prudence.

M. Luigi Luzzati, ministre de l'Agriculture d'Italie, fait répandre à foison dans les pays montagneux, le décalogue suivant appelé « de l'ami des arbres ».

Ce geste n'est pas inutile à l'heure où le déboisement accentué par la guerre fait courir à notre pays de si grands dangers tant au point de vue climatologique, qu'au point de vue du régime des rivières et des fleuves.

En France, on s'apprête à soumettre toutes les forêts privées au régime forestier, c'est là une excellente mesure de protection: encore faut-il que les propriétaires de sols boisés en comprennent l'importance et la portée nationale, c'est pourquoi le décalogue de M. Luzzati n'est pas un papier inutile.

Le voici :

1° Aime et sauve contre toute cause de dommage l'arbre et la forêt.

2° Souviens-toi que les bois sont la plus grande richesse de la montagne,

6° Fais en sorte que tous les ans on puisse confier à ta terre un certain nombre d'arbustes pour célébrer la fête nationale de l'arbre.

7° Améliore, sans que ce soit au détriment du bois, les prés et les pâturages de montagne.

8° Reconnais que le pâturage, qui est utile, est cependant nuisible à la montagne si on l'utilise mal.

9° Souviens-toi toujours et partout que la chèvre est signe de misère et d'une économie forestière rudimentaire.

10° Coopère avec les techniciens à l'apostolat de la forêt et avertis ceux qui doivent observer les lois de la patrie, gardienne des bois et de la montagne. Souhaitons qu'un texte semblable rédigé pour la France soit répandu dans toutes nos montagnes et que, ainsi que le souhaite le ministre italien, chez nous aussi, il y ait davantage de contacts entre les propriétaires de forêts et les techniciens de l'arbre.

R. D.

Sels de Potasse d'Alsace Sylvinites, Chlorure, Sulfate

Leur emploi judicieux est indiqué sur toutes les terres pour toutes les cultures

Demandez tous renseignements agricoles gratuits au Bureau Régional d'Etudes sur Engrais, 29, Place de Jaude, Clermont-Ferrand.

La récolte des vins

Le Journal officiel du 19 décembre vient de publier le relevé des déclarations de récolte pour la campagne 1925.

Voici les chiffres pour la France (Alsace et Lorraine non comprise) :
Récolte : 62.411.166 hectos,
contre : 7.312.236 en 1924.
Stock : 4.657.712 hectos,
contre : 3.868.032 en 1924.

En Alsace et en Lorraine :
Récolte : 355.917 hectos,
contre : 636.333 en 1924.
Stock : 122.557 hectos,
contre : 87.474 en 1924.

Pour toute la France métropolitaine, le total des ressources atteint 67.547.352 hectolitres contre 71.604.155 en 1924, soit un déficit, par rapport à l'an dernier, de 4.086.803 hectolitres.

Il nous faut noter d'autre part que, pour la France (non compris l'Alsace et la Lorraine), la superficie des vignes en production s'est abaissée de 1.443.217 hectares en 1924 à 1.426.895 hectares en 1925.

La Production agricole dans le monde

A la suite des récentes estimations, l'Institut international d'Agriculture publie les données suivantes concernant les récoltes mondiales (Russie non comprises) :

	Production en millions de quintaux			
	1925	1924	1923	1909-13
Froment	890,7	826,7	932,6	807,9
Seigle	249,4	181,2	227,3	255,5
Orge	264,3	221,4	247,5	246,7
Avoine	555,8	517,8	539,7	498,1
Mais	893,4	775,6	916,3	865,9
Betteraves à sucre	427,0	437,6	344,8	415,5
Graine de lin	34,1	28,0	27,8	22,6

	Pourcentage de 1925 par rapport à	
	1924	1909-13
Froment	107,7	95,5
Seigle	137,6	109,7
Orge	117,8	106,8
Avoine	107,3	103,0
Mais	115,2	97,5
Betteraves à sucre	97,6	128,8
Graine de lin	122,9	123,7

GRANDE MAISON DE MODES
Au Camélia
6, rue des Gras, 6

SES MODÈLES LES PLUS CHICS
pour Dames et Fillettes
DEUIL ET COULEURS

SE BOIT SEC ET A L'EAU



APÉRITIF A LA GENTIANE
Revue de la Presse

LA PESTE SOCIALISTE ET SES HOMMES

Sous ce titre, Léon Daudet publie, dans « Action Française », le magistral article dont nous donnons ci-dessous des extraits.

« Le régime républicain pouvait commencer ses convulsions agoniques par une nouvelle guerre franco-allemande. Il commence par la finance. Demain Doumer sautera, entraînant peut-être Aristide Locarno, comme ont sauté successivement Caillaux, Painlevé et Loucheur. Tout-en-Or. La question qui se posera sera celle du pouvoir aux socialistes, c'est-à-dire de la banqueroute immédiate et de la guerre civile. Monpère-Corel et Paul-Boncour, ainsi que Blum, l'ont annoncé en termes clairs. Pour la razzia de la bourgeoisie projetée, ils iront jusqu'à l'état de siège et jusqu'à la fusillade des bons citoyens, préalablement désarmés par le garde des Sceaux René Renoult et son frère, le bolcheviste Daniel Renoult. »

Schrammeck, rue Hermel, a montré la voie !
« Pour le moment, le parti socialiste S. F. I. O. se hâte. Est-ce l'occasion, qui fait le larron ? Les volontés, les courages, sont-elles, sont-ils, à la hauteur des désirs et des buts ? Renaudel tâte son propre pouls. Frossard tâte celui de Renaudel. Paul de l'Académie Boncour, hardi en paroles et en chevelure, sera-t-il aussi hardi en action, une fois la dictature déclenchée, avec ses risques inévitables ? »

Evidemment, Messieurs les socialistes, sont généralement d'excellents révolutionnaires en pantoufles. De là à descendre dans la rue et à faire des barricades il y a un monde.

La tentation est là, sous la forme d'un refus de participation — à la banqueroute et à la famine consécutives — qui laisserait intacte la peste socialiste et intacts ses porte-bubons. Ces messieurs laisseraient les débris du Bloc national, « majorité de la majorité » comme disait le candide Maginot, « Maginotus candidus », s'agglomérer aux larves du radicalisme, à Herriot, à Chaumet, à René Renoult, pour conduire en terre le petit Franc, les pensionnés et les rentiers. Au besoin, on rappellerait Millerand et Poincaré, ces deux paladins du 11 mai 1924, pour former un ministère de consolidation et de liquidation [consolidation de l'Allemagne et liquidation du Français moyen] participant de l'esprit de la Rhur et de l'esprit de Locarno, destiné à porter le poids de la faillite et de la colère populaire. Le bouc émissaire, en dernier lieu, serait Doumergue, à qui ses amis couperaient la tête avec la truelle à brandade. Dans le privé, ils l'appellent déjà « Louis Capet ».

Tel est le carrefour parlementaire actuel.

FORCES SANTÉ VIGUEUR

avec le vin régénérateur au jus de viande Kola, Coca... ou l'Elixir Dumas au cacao nucléiné... pour faire connaître ces merveilleux produits un façon est offert à la

PHARMACIE DUPUIS, 3, rue des Gras, Clermont-Fd

LES « SUGGESTIONS » DES INDUSTRIELS DU NORD

M. François Coty examine dans le « Figaro » les grandes difficultés qu'aurait présentées cette substitution du crédit des industriels à celui de l'Etat :

« De quelles garanties disposent ces industriels au regard des prêteurs étrangers ? De la garantie de leur travail, c'est-à-dire de leur capacité de production et de vente ; de la garantie constituée par leurs usines et leur outillage ; de la garantie constituée par leur fortune privée. Mais on ne saurait mettre en cause leur fortune privée plutôt que celle de n'importe quelle autre catégorie de citoyens, commerçants, banquiers, propriétaires fonciers, rentiers, etc. ; écartons cet élément.

Pour montrer à quel point la proposition manque de fondement, voyons comment procéderaient ces industriels du Nord dans la conduite de leurs affaires.

Ils ont besoin d'abord d'importants crédits à l'étranger, en devises étrangères, pour acheter les matières premières qu'ils mettront en œuvre, laines, coton, lins, etc. Et ces crédits expirent au moment où les

matières premières entrent en France pour y être manufacturées.

Ils ont besoin d'un second crédit des banquiers pour la période et les dépenses de la fabrication.

Quand ils ont vendu selon l'usage leurs marchandises à terme, ils ont besoin d'un nouveau crédit des banquiers pour attendre les rentrées.

.....
Nous pensons, écrit encore M. Coty, qu'une large contribution nationale est nécessaire, indispensable, mais sous d'autres formes, à d'autres conditions. »

Potins Clermontois

LES SALONS DE LA PERCEPTION

Vous les connaissez bien, pauvres contribuables, ces antichambres du fisc, où, entassés comme des harengs, vous attendez l'insigne faveur de payer. Rien n'a été négligé pour rendre l'attente agréable : des banquettes rembourrées de noyaux de pêche, et où se débattaient d'innombrables mégots, une atmosphère saturée de relents inavouables, enfin une salle qui ferait pâlir d'envie un antiquaire par sa vétusté qu'égalait son étroitesse. Dans l'encadrement du guichet, apparaît la tête du Cerbere hargneux. Malheur à vous si vous n'avez pas les 25 centimes du timbre de quittance : Sachez que ces messieurs ne font pas la monnaie. « Vous repasserez » disent-ils lorsque vous n'avez pas l'appoint. Vous avez ainsi le plaisir d'une nouvelle attente. Tant pis si le gigot brûle, ménagères. Tant pis si vous arrivez en retard, travailleurs.

UNE GUERRE CIVILE

Une véritable guerre civile met aux prises les employés de la voirie et ceux du service des eaux. A peine vient-on de recharger une de nos chaussées, qu'une armée de travailleurs, munis de pelles et pioches, s'abat sur l'ouvrage de la veille, et animée du plaisir de la destruction, se livre avec acharnement tranchées et boyaux, encombrant trottoirs et portes, ce qui, par ces temps boueux, est un avantage inappréciable.

La nuit, en rentrant chez vous, vous tombez dans ces traquenards, pour le plus grand dommage de vos pantalons et au risque de vous casser une jambe. N'essayez pas de réclamer, on vous poursuivrait sous le motif de lèse-municipalité.

Que les ouvriers du service du rechargement et du service des eaux soient en rivalité, c'est possible. Mais qu'ils établissent leurs retranchements hors de nos portes, nous les supplions. D'ailleurs le terrain ne manque pas. Herbet me paraît tout désigné.

GUÉRISON DE L'ANÉMIE

PAR LES

Dragées Reconstituantes du Mont-Dore

Se prennent dans tous les cas d'anémie, de fatigue, dans toutes les convalescences. Leur effet est immédiat.

PRIX : 9 fr. 50 le flacon - 9 fr. 50 par poste franco
10 francs les 2 flacons franco

Tousseurs et Bronchitiques

LES

GACHETS CICATRISANTS du Mont-Dore

SOULAGENT ET GUÉRISSENT :

Toux, Bronchites rebelles, emphyseme, toutes affections des voies respiratoires et préviennent la tuberculose.

PRIX : 9 fr. 50 -- Franco : 10 fr. 50
20 francs les 2 boîtes franco

CURE COMPLÈTE de deux flacons ou de deux boîtes à 15 jours de distance

S'adresser à E. LAFONT, Grande Pharmacie des Etablissements LA BOURBOULE-LES-BAINS (Puy-de-Dôme)

La PREVOYANCE de L'OUEST

Ce texte législatif reconnaît donc la validité de la pratique puisqu'il indique la procédure à employer pour déterminer la valeur du paiement en nature au point de vue des droits d'enregistrement.

Dans les baux à ferme, M. Joseph Hitié estime qu'on peut stipuler que le fermier doit à son propriétaire tant de kilogrammes de blé à telle date, à telle date. Quant à la transformation en argent de la prestation en nature, il est préférable de n'en pas faire mention, car c'est là-dessus qu'on pourrait peut-être s'appuyer pour contester la validité de la clause, en disant que c'est un moyen détourné d'éviter le cours forcé des billets de banque.

Ne pas évaluer en argent la prestation alimentaire répond aux préoccupations légitimes du bailleur et du preneur d'éviter le changement de valeur de la monnaie. Si le franc baissait, cette évaluation fixe se ferait au détriment du propriétaire; dans l'hypothèse de la revalorisation du franc, ce serait au détriment du fermier. L'intérêt des deux parties est donc d'associer leurs chances en adoptant le régime de la stipulation en nature.

M. Alfred Massé signale la difficulté du paiement en nature dans les régions d'élevage lorsque le bail porte livraison au lieu de telle quantité de blé, de telle quantité de viande; il faut établir une concordance entre le nombre de kilogrammes de viande et le nombre de têtes de bétail.

M. René Berge dit que, dans certaines grandes fermes d'élevage en Normandie, le bail porte que le paiement du fermage se fera partie en blé partie en viande de première qualité, au kilogramme, d'après les prix fournis par les abbatoirs.

M. de Monicault a constaté, dans l'Est de la France, que les paiements des fermages en nature étaient autrefois d'un usage courant. Il suffit de

de nos produits agricoles sont tous au-dessous de la parité or.

Intéressante dans les pays où elle est déjà pratiquée cette stipulation ne doit être mise en pratique ailleurs qu'avec la plus grande prudence.

M. Luigi Luzzati, ministre de l'Agriculture d'Italie, fait répandre à foison dans les pays montagneux, le décalogue suivant appelé « de l'ami des arbres ».

Ce geste n'est pas inutile à l'heure où le déboisement accentué par la guerre fait courir à notre pays de si grands dangers tant au point de vue climatologique, qu'au point de vue du régime des rivières et des fleuves.

En France, on s'apprête à soumettre toutes les forêts privées au régime forestier, c'est là une excellente mesure de protection: encore faut-il que les propriétaires de sols boisés en comprennent l'importance et la portée nationale, c'est pourquoi le décalogue de M. Luzzati n'est pas un papier inutile.

Le voici :

1° Aime et sauve contre toute cause de dommage l'arbre et la forêt.

2° Souviens-toi que les bois sont la plus grande richesse de la montagne, qu'ils sont le salut et la garde de la plaine et l'expression admirable de la nature.

3° Rappelle-toi que le déboisement, signe d'ignorance, nuit à la patrie et la diminue à l'étranger.

4° N'oublie pas que l'Italie en paix et plus encore en temps de guerre a besoin de bois de menuiserie, alors qu'elle paie aujourd'hui un tribut considérable à l'étranger, même pour ce produit indispensable.

5° Apprends au montagnard que l'amour du lieu natal ne se concilie pas avec la destruction des bois.

La récolte des vins

Le Journal officiel du 19 décembre vient de publier le relevé des déclarations de récolte pour la campagne 1925.

Voici les chiffres pour la France (Alsace et Lorraine non comprise) : Récolte : 62.411.166 hectos, contre : 7.312.236 en 1924. Stock : 4.657.712 hectos, contre : 3.868.032 en 1924. En Alsace et en Lorraine : Récolte : 355.917 hectos, contre : 636.333 en 1924. Stock : 122.557 hectos, contre : 87.474 en 1924.

Pour toute la France métropolitaine, le total des ressources atteint 67.547.352 hectolitres contre 71.604.155 en 1924, soit un déficit par rapport à l'an dernier, de 4.086.803 hectolitres.

Il nous faut noter d'autre part que, pour la France (non compris l'Alsace et la Lorraine), la superficie des vignes en production s'est abaissée de 1.443.217 hectares en 1924 à 1.426.895 hectares en 1925.

En Algérie, au contraire, la superficie des vignes en production est passée de 188.536 hectares à 201.467 hectares.

Le stock est de 150.206 hectolitres contre 380.282 hectos en 1924.

Mais la récolte atteint 12.366.115 hectos contre 9.787.204 hectos l'an dernier. Au total, les ressources algériennes dépassent de 2.348.865 hectos celles de l'an dernier. Mais cela veut pas dire que cette quantité sera nécessairement amenée sur le marché français.

Revue de la Presse

LA PESTE SOCIALISTE ET SES HOMMES

Sous ce titre, Léon Daudet publie, dans « Action Française », le magistrat article dont nous donnons ci-dessous des extraits.

« Le régime républicain pouvait commencer ses convulsions agoniques par une nouvelle guerre franco-allemande. Il les commença par la finance. Demain Daudet sautera, entraînant peut-être Aristide Briand, comme ont sauté successivement Caillaux, Painlevé et Loucheur. Tout-en-Or. La question qui se posera sera celle du pouvoir aux socialistes, c'est-à-dire de la banqueroute immédiate et de la guerre civile. Monpère-Corel et Paul-Boncour, ainsi que Blum, l'ont annoncé en termes clairs. Pour la razzia de la bourgeoisie projetée, ils iront jusqu'à l'état de siège et jusqu'à la fusillade des bons citoyens, préalablement désarmés par le garde des Sceaux René Renoult et son frère, le bolcheviste Daniel Renoult. »

Schrameck, rue Hermel, a montré le voie !

« Pour le moment, le parti socialiste S. F. I. O. se hâte. Est-ce l'occasion, qui fait le larron ? Les volontés, les courages, sont-elles, sont-ils, à la hauteur des désirs et des buts ? Renaudel fête son propre poulx. Frossard fête celui de Renaudel. Paul de l'Académie Boncour, hardi en paroles et en chevelure, sera-t-il aussi hardi en action, une fois la dictature déclenchée, avec ses risques inévitables ? Evidemment, Messieurs les socialistes, sont généralement d'excellents révolutionnaires en pantoufles. De là à descendre dans la rue et à faire des barricades, il y a de quoi leur donner à réfléchir. Pourtant... »

« La question des troupes aussi est importante. Des électeurs ne sont pas des militants. Blum, Boncour, Renaudel et Cie ont des électeurs. Mais ils n'ont ni journal, ni militants. Ils sont forcés d'emprunter le « Quotidien » [côté journal] et [côté militants] de faire appel aux communistes, qui les boulotteront, une fois l'émeute en marche. Aucun doute là-dessus. Les communistes, boulotteront même leurs immédiats voisins les S. F. I. O. avec beaucoup de plaisir, et des contelles beaucoup mieux aiguës, que s'il s'agissait de Herriot, de Chautemps et de René Renoult, frère de Daniel. C'est la règle anthropologique élémentaire de commencer par « le proxime », comme dit Rabelais. »

tous cet élément. Pour montrer à quel point la proposition manque de fondement, voyons comment procédait ces industriels du Nord dans la conduite de leurs affaires. Ils ont besoin d'abord d'importants crédits à l'étranger, en devises étrangères, pour acheter les matières premières qu'ils mettront en œuvre, laines, coton, lins, etc. Et ces crédits expirent au moment où les

pas de réclamer, on vous poursuivrait sous le motif de lèse-municipalité. Que les ouvriers du service du rechargement et du service des eaux soient en rivalité, c'est possible. Mais qu'ils établissent leurs retranchements hors de nos portes, nous les en supplions. D'ailleurs le terrain ne manque pas. Herbet me paraît tout désigné.

GUÉRISON DE L'ANÉMIE
PAR LES
Dragées Reconstituantes
du Mont-Dore

Se prennent dans tous les cas d'anémie, de fatigue, dans toutes les convalescences. Leur effet est immédiat.

PRIN : 9 fr. 50 le flacon - 9 fr. 50 par poste franco
10 francs les 2 flacons franco

Tousseurs et Bronchitiques
LES
CACHETS CICATRISANTS
du Mont-Dore
SOULAGENT ET GUÉRISSENT :
Toux, Bronchites rebelles, emphyseme, toutes affections des voies respiratoires et préviennent la tuberculose.

PRIN : 9 fr. 50 -- Franco : 10 fr. 50
20 francs les 2 boîtes franco

CURE COMPLETE de deux flacons ou de deux boîtes à 15 jours de distance

S'adresser à **E. LAFONT**, Grande Pharmacie des Etablissements
LA BOURBOULE-LES-BAINS (Puy-de-Dôme)

La PREVOYANCE de L'OUEST

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat (Fondée en 1910)
Société Mutuelle d'Épargne et de Constructions
Gérée par la « Prévoyance de l'Ouest » Immobilière et de Gestion-Société Anonyme au Capital de 350.000 fr.

Contrats d'Épargne permettant
la Constitution d'Une Dot d'Un Capital

la Construction d'une MAISON FAMILIALE, payable en 10 ou 15 ans

Au 31 décembre 1924, plus de 45 millions de francs de souscriptions en cours. Plus de 500 maisons édifiées avec le concours financier de la Société.
Direction régionale: 6 rue André-Moinier, CLERMONT-FERRAND. — Tél.: 10-88.
SAINT-ETIENNE, 19, Rue Georges-Dupré; LE PUY, 4, rue du Pont Saint-Barthélemy

Feuilleton du Soleil d'Auvergne

5

Le Secret du Grand Albert

par Jean de QUIRIELLE

II

AU SEUIL DU MYSTÈRE

« C'est le troisième lacet que M. Jacques a vu la lumière. Quand je dis qu'il la vue!... je n'en sais rien et je pense plutôt qu'il a cru voir une lumière. Vous savez que le troisième lacet est le dernier avant d'arriver sur l'esplanade et que l'avenue, à cet endroit, passe juste en dessous du vieux donjon, le long du fossé à moitié comblé qui est au bas de la grosse tour. En prenant son virage le patron a un peu levé le nez. Il a eu l'air surpris et il a dit comme ça :

« Qu'est-ce qu'on peut bien fabriquer à cette heure-ci dans la salle des armures ? On ne pense guère à danser aujourd'hui, et pourtant il y a de la lumière là-haut. »

« La voiture avait déjà un peu tourné et j'ai eu beau regarder je n'ai rien vu qu'un reflet de lune dans les fenêtres. Alors, j'ai répondu :

« — C'est la lune ! M. Jacques... C'est un rayon qui brille sur les vitraux anti-ques. »

« Mais il s'est mis à grogner avec l'air de se moquer de moi. — Je te dis que j'ai vu de la lumière, derrière les vitraux, imbécile ! »

« Quant il tenait à une idée, ce n'était guère bon de le contrarier et je n'ai pas osé insister, d'autant plus que je n'y attachais aucune importance, à ce moment là, naturellement... Mais, en arrivant au garage, il y pensait encore et c'est lui qui m'en a reparlé :

« Avant de me coucher, il faut que j'aie vu ce que c'est que cette lumière, qu'il a dit... Prête-moi donc ta lampe électrique pour que je ne risque pas de me casser la figure dans l'escalier du donjon, si, par hasard, il n'est pas éclairé. »

« Alors je lui ai donné ma lampe de poche et c'est comme ça qu'on s'est quitté ce soir là... Il m'a remercié en s'en allant. Il m'a même crié bonsoir de loin, bien gentiment!... Il venait de me traiter d'imbécile, et il ne m'en voulait déjà plus, le pauvre bon garçon ! »

III

LA MORT SINGULIERE

Fidèle, à sa promesse, Pierre du Hauting revint à Neyrand dans l'après-midi du lendemain. Un valet de chambre morne l'accueillit au perron et l'informa d'abord de « Mademoiselle, très souffrante, ne pourrait certainement pas le recevoir. » Pierre, qui s'y attendait un peu, demanda ensuite à voir Mme Ballande, mais il obtint encore une réponse négative et l'homme à figure de catastrophe, scandalisé par cette insistance, ajouta sévèrement :

« Ces dames ne peuvent recevoir personne un jour pareil. Monsieur doit le comprendre. Sans s'inquiéter de savoir ce qu'il y avait de particulier en ce jour Pierre déclara :

— M. Fardier, du moins, pourra me recevoir, car il m'a donné rendez-vous hier. Veuillez le prévenir de mon arrivée.

Les sourcils du domestique se haussèrent, et, sur sa face longue, une soudaine stupeur s'ajouta à la consternation.

— Monsieur n'est donc pas au courant, balbutia-t-il... Monsieur ne sait pas qu'il y a eu un... accident... enfin un malheur, un grand malheur dans la maison.

Pierre du Hauting sursauta. — Un malheur... Quel malheur ?

— M. Fardier est mort cette nuit, prononça le valet de chambre.

Un instant abasourdi, Pierre allait interroger l'homme et tenter d'en tirer quelques détails, lorsque survint le solennel intendant de Neyrand, M. Frédéric Windel lui-même. Ce personnage voulut bien se départir de son habituelle importance en faveur de « M. le comte du Hauting » qu'il connaissait de vieille date pour avoir traité avec lui, aux foires des environs, de nombreux marchés agricoles. Il raconta tout ce qu'il savait... tout ce qu'on savait, bien peu de choses, au somme!... Le matin, en entrant dans la chambre de Fardier on avait trouvé personne et son lit n'était pas défait. Au garage, cependant, le chauffeur Philippe s'occupait de nettoyer l'auto utilisée la veille et disait qu'il était rentré avec son patron vers onze heures du soir. Les domestiques intrigués, sinon inquiets, firent, au hasard, quelques premières recherches qui ne donnèrent aucun résultat. Ce fut l'homme de peine chargé de balayer les étages supérieurs du donjon qui découvrit finalement le cadavre, assez tard dans la matinée. Il était déjà froid et la mort semblait remonter à quelques heures quand cet homme l'avait trouvé gisant sur les dalles, au milieu de

la grande salle des armures.

— Nous l'avons laissé en place. J'ai défendu qu'on y touche, malgré mademoiselle qui était comme folle, déclara Windel... Nous ne pouvions plus rien faire pour lui, pas vrai?... puisqu'il était mort. Mais nous aurions pu très bien nous attirer des ennuis : rapport à la Justice. J'ai tout de suite envoyé chercher les gendarmes d'Issoire et M. le docteur Durtol, pour les premières constatations. Après on a téléphoné au procureur de la République qui vient d'arriver en automobile. Il faudrait bien tirer cette affaire là au clair, voyez-vous, M. le comte. C'est déjà trop qu'il y ait eu ici, pendant la guerre, un autre... accident auquel on n'a rien compris.

— Je sais! je sais! fit Pierre que cette digression judiciaire agaçait... le jeune lord Glenston.

— Oui, l'anglais. C'était pendant la guerre, il n'y a eu qu'une petite enquête militaire, faite par des officiers... « Accident ou suicide » qu'ils ont dit. Moi je veux bien ! Et pourtant!...

Monsieur Frédéric avait suspendu sa phrase avec une telle affection de mystérieuse réserve que le jeune homme ne put se dispenser de lui demander :

— Quoi donc, Windel ?

— Et pourtant, M. le comte, il y avait l'ecchymose.

— Une ecchymose, dites-vous?... Sur le cadavre d'un homme qui est tombé du deuxième étage, cette ecchymose me paraît assez naturelle.

— N'empêche, grogna l'intendant que personne n'a pu arriver à bien expliquer celle là : c'était comme si l'anglais avait eu le milieu du corps serré par un nœud coulant... serré avec une grosse corde, com-

prenez-vous ? Et cela lui faisait comme une ceinture de sang extravasé. Le médecin-major a parlé de « traumatisme ». Il a même déclaré « qu'un tel traumatisme lui paraissait extrêmement curieux » mais je crois que ce mot-là ne signifie pas grand-chose... Enfin il faut bien admettre que c'était un accident ou un suicide, puisqu'ils l'ont dit, ces messieurs ! Du reste, on ne pouvait guère imaginer autre chose, à l'époque, et sans doute qu'ils ont eu raison. Mais, cette fois-ci...

Le bon gros Windel s'essouffait vite. Les joues gonflées, les lèvres tremblantes par l'effet de l'émotion, il s'arrêta encore, pour reprendre haleine. Puis, il gémit d'une voix changée que son asthme entrecoupait :

— Cette fois-ci, M. le comte... c'est un assassinat. On pourra dire ce qu'on voudra et parler encore de suicide... Pour moi, cette fois-ci, c'est bien un assassinat.

— Hier soir, quand il m'a quitté, M. Fardier me semblait guère avoir envie de se suicider en effet, reparti Pierre du Hauting... Mais comment est-il mort ?

Le régisseur n'eut pas le temps de répondre. Un domestique, courant à lui, annonça :

— M. Merville, le procureur, fait demander à M. Frédéric de venir tout de suite dans la salle des armures. Il a besoin d'un renseignement.

— Merville, murmura Pierre se parlant à soi-même. Je le connais, Merville.

— Puisque vous le connaissez, venez avec moi, M. le comte, offrit Windel. Vous avez vu la victime hier, dans l'après-midi, et il aura peut-être aussi des renseignements à vous demander.

Tous deux s'engagèrent dans le sombre

escalier tournant que la farandole joyeuse avait escaladé si allègrement l'avant-veille. Sur le palier du second étage un gendarme gardait la porte de la grante salle où tout d'abord Windel entra seul. Puis le procureur, prévenu par lui, fit appeler Pierre du Hauting qui entra à son tour... De la fête de l'autre nuit, la salle des armures gardait encore sa décoration dérisoire de lanternes japonaises. Sous le gros ballon de papier multicolore que soutenait une lance inclinée, le corps de Fardier était étendu sur le dos, les bras en croix, dans une flaque de sang. A quelques centimètres de sa main droite, une crotte dague ancienne était abandonnée sur les dalles. C'était un de ces petits poignards, désignés au moyen-âge sous le nom de « miséricordes ». Après quelques mots d'accueil, Merville le désigna à Pierre.

L'instrument du crime, — si toutefois nous nous trouvons bien en présence d'un crime, fit observer sagement le magistrat.

— L'instrument du crime a été emprunté à la très belle collection d'armes qui décorait la salle même où nous nous trouvons. Voyez à la muraille, dans la panoplie qui se trouve derrière vous, la place est vide de cette dague. Nous ne pouvons donc espérer aucun éclaircissement du fait de sa provenance... Mais Windel me dit que vous avez reçu M. Fardier dans la soirée d'hier. Voulez-vous m'indiquer l'objet de cette visite ?

Jean de QUIRIELLE.

(A suivre)

**CE QU'ON APPELLE
« ARRETS FACULTATIFS »**

La Compagnie des Tramways de Clermont ferait bien de ne plus donner aux wattmans de ridicules consignes. De cette sorte on pourrait au moins s'arrêter aux arrêts dits « facultatifs ».

J'ai pris, dimanche dernier, le tramway de Royat, à Chamalières, dans l'espoir de pouvoir descendre à la clinique Saint-Amable. Arrivé à quelques trois cents mètres de celle-ci, j'ai prié le conducteur de m'arrêter, mais mon espoir a été déçu: « on ne s'arrête pas le dimanche » me fut répondu. J'ai dû monter jusqu'à Royat et redescendre à pied. La marche est évidemment un exercice des plus recommandables, mais qu'un employé de tramway vous l'impose, ça non — je proteste.

Ainsi, non content de nous faire conduire par des gens souvent grossiers, la compagnie des tramways va jusqu'à nous imposer des marches à pied forcées.

Lecteurs, vous admettez bien avec moi que le procédé est quelque peu brutal. Nous payons assez cher la force motrice, Monsieur Claret, pour que nous puissions en disposer à notre gré, dans des limites raisonnables.

Je propose à la Compagnie des tramways de créer un circuit fermé. De cette façon, le tramway ne s'arrêtera plus du tout. Ce sera bien mieux encore que de brûler des « facultatifs ».



G. DE TARRIEUX
ASSURANCES
Tél. 3-42 10, rue Latour-d'Auvergne, 10 Tél. 3-42
Consultations et Renseignements gratuits



FRUITS SECS

- Prunes d'Été communes 2.80
- » N° 3 3.80
- » N° 2 3.80
- » N° 1 4.30
- » N° 0 4.80

Figues Régence 2.00

Figues Cosenza 2.30

abricots secs 7.00

Raisins Malaga surchoix 4.75

» royaux 5.25

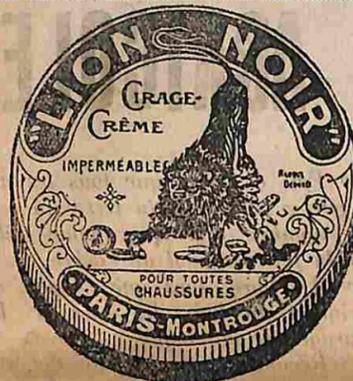
Raisins Bénéa 2.45

Faites inscrire vos achats sur votre
CARNET DE BONI
UN TICKET-PRIME
POUR UN FRANC D'ACHAT
Sucre, Sel, Pétrole et Essence
en Bidons de 5 litres exceptés



Cinéma-Gergovia

Programme du 8 au 15 Janvier.
PATHÉ-JOURNAL et ses Actualités
La Panouille Toréador
Comédie comique
Le Brigand Gentilhomme
super film de luxe
interprété par Tom Mix
et son cheval Tony



CINÉMA-PATHÉ-CAMÉO

Cette semaine présente:
LA PLUS BELLE RICHESSE
Grand film Hors-Série, d'une émotion intense, c'est le Roman d'un arriviste Apre et Orgueilleux, interprété par James Kirkwood et Alma Rubens.

ENVOUTÉE
Comédie Dramatique, tirée d'une Légende d'Ecosse avec Peggy Hyland.

LE TIGRE DU FAR-WEST
Désopilant Comique en 2 actes
Dimanche, 2 matinées à 2 h. et 4h. 30.
Jeudi, 1 matinée à 2 h. 30.

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Juridiques et Fiscaux
« Nul n'est censé ignorer la loi ».
Mais jamais les lois n'ont été aussi nombreuses ni aussi compliquées: sur les impôts surtout, sans parler du fond du droit.
Jamais non plus il n'a fallu défendre ses intérêts avec autant d'apreté, contre l'État. Et sans vouloir plaider, pour pouvoir discuter et transiger utilement, ne faut-il pas être sûr de son droit?

Le Soleil d'Auvergne veut être utile et rendre service à ceux qui se trouvent embarrassés: Il organise pour eux un SERVICE DE RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES ET FISCAUX, qui répondra à toutes les questions posées par les lecteurs et abonnés du journal: impôts, loyers, ou droit commun.

Il suffira d'écrire à l'Administration du Soleil d'Auvergne en joignant un timbre pour la réponse.

Que nos lecteurs n'aient pas peur de nous déranger; notre Service est tout à leur disposition et ne demande qu'à leur être utile —

LESSIVE PHÉNIX

CHARBONS
STREICHENBERGER
10, Avenue de Lyon, 10
CLERMONT-FERRAND
Ch. PERRET, directeur
Gros et Détail
MAISON DE CONFIANCE
LIVRE BIEN ET VITE
Céléphone 0-79

Chronique Régionale



RIOM. — Cambriolage. — Dans la nuit du 27 décembre, des malfaiteurs ont visité la boucherie de M. Barret, rue de l'Hôtel-de-Ville, et ont dérobé dans son tiroir-caisse la somme de 500 francs.
Durant la même nuit, on a tenté de pénétrer dans une autre boucherie, faubourg de Mozac. Le propriétaire, s'étant levé au bruit, a mis en fuite, les cambrioleurs.

SAINTE-JULIEN-LA-GENESTE. — Accident. — Le jeudi 24 décembre, M. Auguste Aymard, adjoint au maire de Sainte-Julien, se rendait en voiture à la gare de Goutières.

Près des Quatre Routes, une auto, qui venait en sens inverse, effraya son cheval qui s'emballa, tandis que M. Aymard tombait sur la route. Grâce aux occupants de l'automobile qui avaient stoppé aussitôt, le cheval fut maîtrisé. M. Aymard, qui n'avait rien que des contusions sans gravité, put continuer sa route.

SERVANT. — M. le Maire est cha-touilleux ! L'un de ces derniers dimanches, quelques consommateurs devaient dans une salle de café. L'un d'eux eut la fâcheuse idée d'émettre tout haut une réflexion que M. le Maire qui exerçait ses fonctions... (intestines) à une table proche, jugea blessante pour son amour-propre. In vino veritas, dit-on !... voulant prouver à sa façon que :

«... aux âmes bien nées,
« La valeur n'attend pas
le nombre des années. »

notre premier magistrat communal s'élança, chaise au poing, sur l'impertinent. Celui-ci, surpris de cette attaque brusquée, para néanmoins le coup et riposta de son mieux. Si bien qu'il y eut quelques coups d'échangés sans résultat et sans la moindre égratignure: la question d'honneur ne pouvait être réglée ainsi. Mais, dès le lendemain, l'auteur du crime de lèse-majesté fut invité à comparaître incontinent à la mairie devant un comité de salut public ou plutôt l'ineffable mentor de M. le Maire. M. D..., coupable d'avoir attenté à l'amour-propre de M. Durand, fut condamné à une amende et aussi l'honneur de M. le Maire était vengé. Ce qui n'était pas cher, dit-on, vu... le cours de la livre!

La nouvelle de ce pugilat, qui s'était répandue rapidement dans les communes voisines, où le prestige de M. le Maire de

Décidément voilà une graine féconde. Il y a peu de temps les fascistes ne voyaient pas le jour; aujourd'hui ils sont un danger pour le prolétariat. Pauvres ouvriers! vous aura-t-on assez bourré le crâne! Et pourtant si vous n'attendez votre bonheur que du Cartel, vous pourrez prendre patience! En attendant l'augmentation des impôts sur vos salaires, payez le pain, le beurre, et le reste...; la baisse vient.

AUGEROLLES. — Un coup manqué. — Qu'y a-t-il de plus intéressant pour des amis éprouvés que de se trouver réunis autour d'une table sur laquelle se presse un beau lièvre d'hiver, chatouillant agréablement leurs papilles nasales de son fumet exquis. Oui, ils le croquaient déjà à belles dents, du moins par la pensée ces quatre Nemrods qui, pour rendre leur capture plus certaine, s'étaient assurés leurs services mutuels. L'un d'eux, par une de nos plus froides matinées, il y a une semaine tout au plus, aperçoit sur la belle neige blanche, les traces fraîches d'un petit animal. Il n'y a pas à s'y méprendre, dit-il, un lièvre est dans les environs. Aussitôt, en quelques enjambées, il va avertir ses plus proches amis comme lui grands amateurs de gibier. Ils sont là tous quatre qui s'appellent à cerner l'animal. Quels sont ces importuns, ces jaloux, peut-être, qui leur disent discrètement: « Prenez garde, les amis, les gendarmes sont dans les environs ». Mais qu'y a-t-il à craindre par le froid sibérien qu'il fait alors. Et les voilà qui, à pas mesurés, suivent les traces du lièvre. Le voici dans le fourré, dit l'un, et en un clin d'œil les fusils se dressent et l'on met en joue. Le pauvre animal se sentait perdu, lorsque soudainement une sueur froide, traversant les membres des chasseurs, leur fit oublier le jeu de la gachette meurtrière. Etaient-ils pris de compassion devant l'innocente bête? le record commença-t-il son œuvre? Rien de cela. Leurs regards venaient simplement de rencontrer deux Pandores à cheval qui arrivaient sur eux à fond de train. Avant même qu'ils eussent eu l'idée de fuir, les gendarmes sont sur eux et sans pitié, suivant l'expression courante aujourd'hui, leur mettent la main au collet.

Telle est, succinctement exposée, la triste odyssee survenue dernièrement à quatre de nos excellents compatriotes.
Quelles seront pour eux les conséquences de cette équipée? Espérons et souhaitons sincèrement que l'amende qui va suivre le procès-verbal, ne leur portera pas trop préjudice.

LEZOUX. — Inauguration du monument au Docteur Corny, conseiller général et ancien maire de Lezoux. — Cette cérémonie, depuis longtemps attendue, s'est déroulée dimanche 3 janvier, et a été présidée par M. le Maire.

FONDS de COMMERCE

- COMPTOIR CENTRAL**
F. GONDRE, Directeur
9, rue Fontgüe. Tél. 9.31.
(Face Novelty)
Epicierie s.-préf., très bon apport. Loyer bas. Prix: 10.000 fr.
Epicierie-comestib. dans t. bon quartier. Aff. 200.000. Bien logé. Loyer modéré. Prix: 42.000 fr., dont 30.000 comptant.
- Epicierie avenue République.** Prix: 15.000 fr.
- Café-comptoir avec meubles, pl. centre.** Bail 10 ans. Prix: 90.000 fr.
- Café-restaurant dans gr. canton.** Fait 20.000 bénéfices. A vendre immeuble et fonds. Prix: 65.000 francs. Moitié comptant.
- Comptoir meublé** laissant très beau bénéfice. Prix: 65.000 fr.
- Commerce dame ou pas de porte** dans rue la plus commerçante Clermont. Pr. à débattre. 60.000 fr.
- Pâtisserie-conf.** sur gr. artère Vichy. Prix: 65.000. Tabacs-comptoir, belle situ. Lg bail. Loyer int. Pr. à débattre. 110.000 fr.
- Epicierie-comest.** b. quartier, gds locaux. Vaste app. Prix: 36.000 fr.
- Restaurant d'angle** très bien situé, plus. meublés.

Dépend. diverses. Aff. très bon rapport. Prix à débat. 75.000. Av. 40.000 compt.
Café-billard restaurant pl. centre, 5 meublés. Aff. rec. Avec 25.000 fr. comptant.
Restaurant s. gd. aven. 2 salle. Joli matériel. Bail à volonté. Prix: 45.000 fr.
Grand café dans import. ville ind. du centre. Très b. inst. Bail et loyer int. Prix: 280.000 francs. Av. 150.000 fr. comptant.
Hôtel-rest centre jolie v. comm. du Berry, 24 p^{es} conf. mod. Prix: 250.000 fr. dont 160.000 comptant.
Hôtel à Vichy, bien sit., 30 ch. dont 23 av. lav. à eau cte. Bail 17 ans non revis. Prix: 320.000 francs.
Hôtel à Vichy, pr. sources, 30 ch. eau cte, s. de bains. Loyer couvert par sous-location. Pr.: 400.000 f.
Hôtel face gare. jolie v. de Touraine, 15 n^{os}. Tout conf. moderne. Vendeur se retire. Prix: 260.000 fr.

Hôtel-café-rest. à l'année dans grosse station th. d'Auvergne, 12 ch. meubl. Inst. très confortable. Bénéfices: 40.000. Vendeur se retire et fait bail à volonté. Loyer: 8.000. Prix: 150.000 moitié comptant.
Hôtel-rest. ville industr. centre. 21 ch. Chauff. centr. Eau cte ch. et fr. Auto à gare. Bail: 15. Loyer: 6.000. Prix: 130.000 fr. Promesse vente immeuble conditions avantageuses.

PAS DE PORTE

Centre de la Ville
Long bail. Loyer minime
conviendrait à jeune ménage
S'adresser au journal.

MOBILIER

A Vendre belle armoire
lingère cirée. Prix intéressant.
Mme Dulier, 26 Cité Vaudoit
(entre dix heures et midi).

Demandes d'emplois

Catholique, veuf, 55 ans, très
actif, demande place régis-
sieur, gardien de propriété
ou surveillant. S'adresser
au journal.

A LOUER

salle de réu-
nion bien
aménagée, électricité et gaz;
conviendrait pour société ou
comme entrepôt.
S'adresser au bureau du
Journal.

Juste Aymard, adjoint au maire de Saint-Julien, se rendait en voiture à la gare de Gouttières.

Près des Quatre Routes, une auto, qui venait en sens inverse, effraya son cheval qui s'emballa, tandis que M. Aymard tombait sur la route. Grâce aux occupants de l'automobile qui avaient stoppé aussitôt, le cheval fut maîtrisé. M. Aymard, qui n'avait rien que des contusions sans gravité, put continuer sa route.

SERVANT. — M. le Maire est chatouilleux !... L'un de ces derniers dimanches, quelques consommateurs devaient dans une salle de café. L'un d'eux eut la fâcheuse idée d'émettre tout haut une réflexion que M. le Maire qui exerçait ses fonctions... (intestines) à une table proche, jugea blessante pour son amour-propre. *In vino veritas*, dit-on !... voulant prouver à sa façon que :

«... aux âmes bien nées,
« La valeur n'attend pas

le nombre des années »
notre premier magistrat communal s'élança, chaise au poing, sur l'impertinent. Celui-ci, surpris de cette attaque brusquée, para néanmoins le coup et riposta de son mieux. Si bien qu'il y eut quelques coups d'échange sans résultat et sans la moindre égratignure; la question d'honneur ne pouvait être réglée ainsi. Mais, dès le lendemain, l'auteur du crime de lèse-majesté fut invité à comparaître incontinent à la mairie devant un comité de salut public où trônait l'ineffable mentor de M. le Maire. M. D..., coupable d'avoir attenté à l'amour-propre de M. Durand, fut condamné à une amende et ainsi l'honneur de M. le Maire était vengé. Ce qui n'était pas cher, dit-on, vu... le cours de la livre!

La nouvelle de ce pugilat, qui s'était répandue rapidement dans les communes voisines, où le prestige de M. le Maire de Servant est bien connu, fut accueillie par un bel éclat de rire. On en rit encore!

Morale de l'histoire: « Ne forçons point notre talent, M. le Maire... » — (1)



THIERS. — Garde à vous ! — Les fascistes n'ont qu'à bien se tenir ! Un ordre du jour signé par toutes les forces (?) de gauche de notre cité, a trouvé place cette semaine dans les colonnes du « Journal de Thiers ». Evidemment, la Loge Justice, la Libre Pensée, la ligue des Droits de l'Homme, y figurent en bonne place suivies de toute la clique rouge des « purs ». A elle seule cette énumération ferait trembler si l'on ignorait à Thiers que ces groupements se résument par quelques têtes et quelques gros ventres. Si M. Doumergue possède un gramme d'esprit et de malice il portera au W. C. la supplique des Thiernois; c'est bien tout ce qu'elle mérite.

Nous ne prenons parti pour personne, mais qu'il nous soit permis de trouver stupides les craintes de ces pleutres. Ah! nous les voyons bien, serrant les fesses; tremblants pour leur petite lo-loge et leur petite pla-place. Pensez donc, si l'on allait leur ravir le pouvoir et empêcher les communistes d'assassiner les patriotes ! Si l'on fichait dehors les parlementaires ! Si l'on nommait un gouvernement économique de décorations et soucieux des intérêts de tous. Si l'on avait de bonnes finances. Mais que feraient-ils donc, eux, les pêcheurs en eau trouble !

— Les jolis papillons. — Dans la nuit de samedi à dimanche nos bébés communistes se sont amusés. Ils ont pris des papillons dans leurs filets et les ont collés, pour les faire admirer, sur tous les murs de la ville. Il y en avait des blancs, des bleus, des verts; pour tous les goûts, à toutes les nuances !

Et l'on pouvait voir le lendemain matin la tête furibonde des commerçants qui grattaient, effaçaient, épongeaient énergiquement la prose anti-fasciste.

Pourquoi se fâcher ? Il faut bien que les enfants s'amusent ! Et c'est tellement drôle — pour ces gens là — de passer une nuit sous les rafales de pluie pour apprendre à la population que Torquemada rassuscite et que Millerand est un misérable fasciste (sic).

services mutuels un d'eux, par une de nos plus froides matinées, il y a une semaine tout au plus, aperçoit sur la belle neige blanche, les traces fraîches d'un petit animal. Il n'y a pas à s'y méprendre, dit-il, un lièvre est dans les environs. Aussitôt, en quelques enjambées, il va avertir ses plus proches amis comme lui grands amateurs de gibier. Ils sont là tous quatre qui s'apprêtent à cerner l'animal. Quels sont ces importuns, ces jaloux, peut-être, qui leur disent discrètement: « Prenez garde, les amis, les gendarmes sont dans les environs ». Mais qu'y a-t-il à craindre par le froid sibérien qu'il fait alors. Et les voilà qui, à pas mesurés, suivent les traces du lièvre. Le voici dans le fourré, dit l'un, et en un clin d'œil les fusils se dressent et l'on met en joue. Le pauvre animal se sentait perdu, lorsque soudainement une sueur froide, traversant les membres des chasseurs, leur fit oublier le jeu de la gachette meurtrière. Etaient-ils pris de compassion devant l'innocente bête ? les remords commençait-il son œuvre ? Rien de cela. Leurs regards venaient simplement de rencontrer deux Pandores à cheval qui arrivaient sur eux à fond de train. Avant même qu'ils eussent eu l'idée de fuir, les gendarmes sont sur eux et sans pitié, suivant l'expression courante aujourd'hui, leur mettent la main au collet.

Telle est, succinctement exposée, la triste odyssée survenue dernièrement à quatre de nos excellents compatriotes.

Quelles seront pour eux les conséquences de cette équipée ? Espérons et souhaitons sincèrement que l'amende qui va suivre le procès-verbal, ne leur portera pas trop préjudice.

LEZOUX. — Inauguration du monument au Docteur Corny, conseiller général et ancien maire de Lezoux. — Cette cérémonie, depuis longtemps attendue, s'est déroulée dimanche 3 janvier, et a donné lieu à une belle manifestation.

A la grand'messe, célébrée pour le repos de l'âme du regretté Docteur, M. le Doyen de Lezoux, a évoqué, en termes délicats, la mémoire de ce bon citoyen, véritable bienfaiteur du canton, qui sans être un chrétien pratiquant, était resté croyant et se réconcilia avec Dieu avant de mourir, et qui donna toute sa vie l'exemple d'une immense charité et du dévouement le plus complet et le plus désintéressé.

Puis, les assistants, venus en grand nombre de tous les coins du canton et même d'ailleurs, se réunissent près de la Halle et, précédés de la musique de Lezoux, se rendent avenue de la Gare auprès du monument: une stèle en granit surmontée du buste en bronze du Docteur Corny. L'ensemble est d'une grande simplicité, mais d'un bel effet. Il est seulement regrettable qu'une municipalité de goudjats se soit obstinément refusé (quel sectarisme!) à l'érection du monument sur une place de la ville.

Quant tous furent rassemblés, la musique joua la « Marseillaise » et, si l'on peut dire, l'ère des discours fut ouverte: M. de Roquefeuil, ancien conseiller municipal, et président du comité du monument, puis MM. le docteur Dubois, de Clermont, Estival, maire de Culhat, vinrent célébrer tour à tour les mérites du bon Docteur et son parfait désintéressement — il est mort pauvre avec une clientèle fort nombreuse; enfin, M. Cotillon, conseiller général et maire de Thiers, termina la série des discours par l'inévitable couplet à la Démocratie. La musique termina la cérémonie par un morceau de circonstance.

Après la dislocation, un banquet de plus de cent couverts fut servi à l'hôtel Seguin-Faucher: menu excellent, cuisine parfaite et vin des meilleurs crus du pays. Puis une nouvelle série de discours termina cette belle journée.



ISSOIRE. — Voleur arrêté. — La gendarmerie d'Issoire vient d'arrêter, après une habile enquête, Renotte Jean, 18 ans, domestique à Saint-Babel.

Ce jeune vaurien avait dérobé, dans la nuit du 21 décembre, des marchandises d'une valeur de 400 francs chez M. Bousso, marchand de cycles à Oueil.

Faites inscrire vos achats sur votre
CARNET DE BONI
UN TICKET-PRIME
POUR UN FRANC D'ACHAT
Sucre, Sel, Pétrole et Essence
en Bidons de 5 litres exceptés
Economats du Centre

Cinéma-Gergovia
Programme du 8 au 15 Janvier.
PATHE-JOURNAL et ses Actualités
La Panouille Toréador
Comédie comique
Le Brigand Gentilhomme
super film de luxe
interprété par Tom Mix
et son cheval Tony
Le plus merveilleux roman de cape
et d'épée.

VIEUX RHUM
MARTINIQUE
GARANTI PUR
GRAND ARÔME
RHUM NIÉRA
EN VENTE
DANS TOUTES LES BONNES
MAISONS D'EPICERIE FINE.
Etabl. CHARDON, IMPORTATEURS
17, C. CLERMONT-FERRAND (A. 2681)

Au Familia
du 8 au 15 janvier
Un film sensationnel
CÉSAR CHEVAL SAUVAGE
Oh! Pardon
comique
LES CHATEAUX DE LA DORDOGNE
documentaire

FRITERIE POISSONNERIE
rotisserie
restaurant
10
Rue Lataur d'Overens
CLERMONT

Mais jamais les lois n'ont été aussi nombreuses ni aussi compliquées: sur les impôts surtout, sans parler du fond du droit.

Jamais non plus il n'a fallu défendre ses intérêts avec autant d'apreté, contre l'État. Et sans vouloir plaider, pour pouvoir discuter et transiger utilement, ne faut-il pas être sûr de son droit ?

Le Soleil d'Auvergne veut être utile et rendre service à ceux qui se trouvent embarrassés: Il organise pour eux un SERVICE DE RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES ET FISCAUX, qui répondra à toutes les questions posées par les lecteurs et abonnés du journal: Impôts, loyers, ou droit commun.

Il suffira d'écrire à l'Administration du Soleil d'Auvergne en joignant un timbre pour la réponse.

Que nos lecteurs n'aient pas peur de nous déranger; notre Service est tout à leur disposition et ne demande qu'à leur être utile —

LESSIVE PHÉNIX
CONTIENT TOUT CE QU'IL FAUT POUR BIEN LAYER ET LESSIVER LE LINGE SANS SAVON ET SANS RIEN AJOUTER
R.C. Seine 207.778 B

CHAUSSURES BATAU
La plus Ancienne Spécialité de
CHAUSSURES DE LUXE
DE LA RÉGION
40 Rue Neuve - 30 Rue S'Genes
Imprimerie du « SOLEIL D'AUVERGNE »
25, rue Gaultier-de-Biauzat, Clermont-Ferrand.
Le Gérant: J. ROUSSET.

COMPTOIR CENTRAL
F. GONDRE, Directeur
9, rue Fontgviève. Tél. 9.31.
(Face Novelty)
Epicerie s.-préf., très bon apport. Loyer bas. Prix: 10.000 fr.
Epicerie-comestif, dans t. bon quartier. Aff. 200.000. Bien logé. Loyer modéré. Prix: 42.000 fr., dont 30.000 comptant.
Epicerie avenue République. Prix: 15.000 fr.
Café-comptoir avec meubles, pl. centre. Bail 10 ans. Prix: 90.000 fr.
Café-restaurant dans gr. canton. Fait 20.000 bénéfices. A vendre immeuble et fonds. Prix: 65.000 francs. Moitié comptant.
Comptoir meublé laissant très beau bénéfice. Prix: 65.000 fr.
Commerce dame ou pas de porte dans rue la plus commerçante Clermont. Pr. à débattre: 60.000 fr.
Pâtisserie-conf. sur gr. artère Vichy. Prix: 65.000.
Tabacs-comptoir, belle situ. Lg bail. Loyer intér. Prix à débattre. 110.000 fr.
Epicerie-comest, b. quartier, gds locaux. Vaste app. Prix: 36.000 fr.
Restaurant d'angle très bien situé, plus. meublés.

Café-billard restaurant pl. centre. 5 meublés. Aff. rec. Avec 25.000 fr. comptant.
Restaurant a. gd. aven., 2 salle. Joli matériel. Bail à volonté. Prix: 45.000 fr.
Grand café dans import. ville ind. du centre. Très b. inst. Bail et loyer intér. Prix: 280.000 francs. Av. 150.000 fr. comptant.
Hôtel-rest centre jolie v. comm. du Berry. 24 nos conf. mod. Prix: 250.000 fr. dont 160.000 comptant.
Hôtel à Vichy, bien sit., 30 ch. dont 23 av. lav. à eau etc. Bail 17 ans non rev. Prix: 320.000 francs.
Hôtel à Vichy, pr. sources, 30 ch. eau etc, s. de bains. Loyer couvert par sous-location. Pr.: 400.000 f.
Hôtel face gare, jolie v. de Touraine. 18 nos. Tout conf. moderne. Vendeur se retire. Prix: 260.000 fr.
Hôtel-café-rest. à l'année dans grosse station th. d'Auvergne, 12 ch. meubl. Inst très confortable. Bénéfices: 40.000. Vendeur se retire et fait bail à volonté. Loyer: 8.000. Prix: 150.000 moitié comptant.
Hôtel-rest. ville industr. centre. 21 ch. Chauff. centr. Eau etc ch. et fr. Auto à gare. Bail: 15. Loyer: 6.000. Prix: 130.000 fr. Promesse vente immeuble conditions avantageuses.

MOBILIER
A Vendre belle armoire lingerie cirée. Prix intéressant. Mme Dulier, 26 Cité Vaudoit (entre dix heures et midi).

Demandes d'emplois
Catholique, veuf, 55 ans, très actif, demande place régisseur, gardien de propriété ou surveillant. S'adresser au journal.

A LOUER salle de réunion bien aménagée, électricité et gaz; conviendrait pour société ou comme entrepôt.
S'adresser au bureau du Journal.

LITHOGRAPHIE **TYPOGRAPHIE**
Anciennement L. BALMET **LA PLUS BELLE PRÉSENTATION**
Imprimerie JEAN VISSOUZE
25, Rue Gaultier-de-Biauzat
CLERMONT-FERRAND
LES MEILLEURS PRIX
FABRIQUE DE REGISTRES - ÉTIQUETTES EN COULEURS - IMPRIMÉS COMMERCIAUX - TABLEAUX - RÉCLAMES - CATALOGUES - BROCHURES

"Le Soleil d'Auvergne"
25, Rue Gaultier-de-Biauzat
CLERMONT-FERRAND
Chèque Postal 665
BULLETIN d'ABONNEMENT
(à découper et à retourner)
Veuillez trouver ci-inclus la somme de DIX FRANCS en mandat chèque (1)
Montant d'un abonnement d'un an au "SOLEIL D'AUVERGNE".
A dater du
Adresse:
Signature.
Biffer les mentions inutiles.